



Université d'Évry-Val-d'Essonne

Master mention Administration et échanges internationaux

Spécialité : Coopération et Solidarité Internationale

Rapport de Stage Pré-mémoire M1

**« Comment canaliser, outiller et accompagner les transferts de fonds des migrants du village rural d'Agnam Lidoubé et rationaliser leur impact par la création d'activités et d'emplois locaux ?
Cas d'un partenariat association / entreprise »**

Mr Mouhamadou TOURE

Tuteur de stage : Mr Ibrahima DIABAKHATE

Lieu de stage: Société NXVISION, Le Kremlin Bicêtre

Sous la direction de : Mme Akofi BERNASCONI

Août 2017

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION : PERTINENCE DU STAGE.....	3
II. LE CONTEXTE.....	4
III. LES OBJECTIFS DU STAGE.....	8
IV. ANALYSE INSTITUTIONNELLE.....	10
IV-A. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'ACTIVITE.....	10
IV-B. POURQUOI UNE START-UP CHOISIT-ELLE DE COLLABORER AVEC UN VILLAGE ?	12
IV-C. PROPOSITIONS TIREES DE L'ANALYSE	17
V. CONTRIBUTION	20
V-A. PROSPECTION DES DIFFERENTES FORMES DE COOPERATIVES.....	20
V-B. ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE : LA COOPERATIVE D'ACTIVITE ET D'EMPLOI (CAE)	22
V-C. ADAPTATION DU MODELE DE COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI (CAE) A L'ECHELLE LOCALE	25
V-D. COMMENT ARTICULER LE MODELE DE CAE AVEC LE DISPOSITIF NXVISION A L'ECHELLE LOCALE ?.....	28
VI. LES MUTATIONS DE L'IMMIGRATION DANS UN CONTEXTE DE SOLIDARITE INTERNATIONALE.....	33
VI-A. LE CONTEXTE DE LA MIGRATION DANS LA MOYENNE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL	35
VI-B. L'EMERGENCE D'UN MOUVEMENT ASSOCIATIF EN MIGRATION.....	36
VI-C. L'ESOUFFLEMENT DE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE MIGRATOIRE.....	42
VI-D. QUELLES RAISONS A LA RAREFACTION DES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS ?.....	43
VI-E. LE NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPPEMENT PORTE PAR DES OPERATEURS D'APPUI.....	46
VII. ENJEUX, PISTES ET RECOMMANDATIONS POUR LA PROBLEMATIQUE MIGRATION- DEVELOPPEMENT.....	46
VII-A. CAPITALSATION DE BONNES PRATIQUES AUTOUR DE L'APPROCHE LOCALE DU DEVELOPPEMENT.....	47
VII-B. ENSEIGNEMENTS AU PLAN PERSONNEL ARTICULES À LA QUESTION DE RECHERCHE, A LA FORMATION ET AU STAGE.....	48
VII-CONCLUSION	50
VII-BIBLIOGRAPHIE.....	52
VIII-ANNEXE	53

I. INTRODUCTION : PERTINENCE DU STAGE

Le stage au niveau de la société NXVISION s'inscrit dans le cadre de la collaboration avec l'Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam Lidoubé (ADSCAL).

NXVISION est une startup innovante et solidaire, créée en 2014 à l'initiative d'un fils de migrants pour offrir de solutions numériques d'accompagnement au profit des projets de développement et d'envois de fonds de la diaspora.

ADSCAL, est une association de ressortissants de migrants d'un village de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, créée en 1997 en France, dans le but de promouvoir le développement économique, social et culturel du village d'origine.

Avec son partenaire local ADSCAL-Sénégal, dont j'ai été pendant sept années, le secrétaire général, plusieurs projets de développement ont été réalisés en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations sur place. Des exemples de ces projets sont présentés en annexe.

C'est d'ailleurs, cette démarche, qui a suppléé aux carences de l'Etat sénégalais en matière de développement local, en construisant l'école, en apportant l'eau potable, en initiant des activités génératrices de revenus durables, qui a motivé mon choix d'études de coopération et de solidarité internationale.

Le choix de NXVISION est aussi fonction de mon projet professionnel d'être un acteur du développement, d'évoluer dans le champ qui anime les relations Nord-Sud.

A cet effet, partant du constat que l'immigration est durement mise à l'épreuve face aux mutations sociales et économiques dans les pays d'accueil, la vie des immigrés, notamment leur organisation sociale à travers les associations est plus que jamais appelée à évoluer avec le temps. D'où, ma curiosité à mieux comprendre les enjeux sous-jacents et les perspectives pouvant se dessiner.

II. LE CONTEXTE

Des associations villageoises comme ADSCAL-France (Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam Lidoubé), ont été créées sur la capacité de mobilisation de leurs ressortissants pour mettre en place une véritable dynamique de développement de leur territoire d'origine.

Depuis 20 ans, ADSCAL-France œuvre dans ce sens en mobilisant les ressortissants du village en France et en Belgique. L'association a su fédérer également des partenaires du Nord autour de ses actions socio-économiques.

Le village d'Agnam Lidoubé fait partie des rares villages qui se sont investis dans les domaines socioéconomiques pour booster leur propre développement. En effet, plusieurs structures, groupements et sous groupements d'hommes et de femmes sont créés en ce sens afin de régler les besoins sociaux et économiques vitaux.

Ainsi, dans le cadre de la création d'emplois et des activités génératrices de revenus, un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) nommé Jam-Jam a été créé. Un atelier de production d'eau est installé, son marché est en cours d'extension voire en train de se régionaliser.

L'émigration qui touche le milieu rural sénégalais en particulier les villages de la région de Matam ne laisse pas Agnam Lidoubé indifférent, car près de 23% de sa population vit actuellement en Occident, en Afrique et à l'extérieur du village. Une bonne partie de cette population fait des transferts pour subvenir aux besoins vitaux de leurs familles au village.

Pour aller récupérer leurs mandats, les bénéficiaires sont confrontés parfois aux difficultés de transport. A quoi s'ajoutent, des attentes longues.

Pour améliorer leur quotidien de vie, une Caisse de Micro-Crédit villageoise (CMC) autogérée a été créée en 2005, qui regroupe presque l'essentiel des activités économiques du village et constitue un véritable bras financier pour les personnes désireuses de porter des micro-projets.

Aujourd'hui, ici comme la-bas, la situation a changé. La situation financière des migrants n'est pas fameuse. Leur pouvoir d'achat a considérablement baissé. Beaucoup d'entre eux sont en retraite. Certains sont définitivement rentrés au

pays infléchissant du coup les recettes des cotisations qui constituent le principal modèle d'auto-financement de ces associations.

A cela s'ajoute la raréfaction des financements du Nord, et les possibilités de souscriptions en faveur de la Caisse qui émanaient majoritairement de partenaires du village.

Pour remédier à cette situation, ADSCAL-France, consciente des nouveaux enjeux de la coopération et de la solidarité internationale, a décidé, d'aller à la quête de nouveaux modes de financements beaucoup plus pérennes, vers des projets d'investissements productifs.

La Caisse villageoise comme outil de microfinance locale et la création d'emplois à travers la GIE Jam-Jam démontrent l'engagement de sortir de l'ornière.

Aussi, conscients que le développement d'une communauté se construit avec toute sa population, les habitants du village se mobilisent pour améliorer leurs conditions de vie.

Ainsi, en 2010, le village a organisé un Forum pour son développement. Cet événement a regroupé toutes les forces vives sur place et à l'étranger pour débattre, réfléchir ensemble et mettre en place un plan de développement local planifié sur quatre ans.

Des secteurs clés ont été sélectionnés durant ce premier Forum autour de trois thématiques :

- Le développement économique
- L'éducation
- L'hygiène, la santé et l'environnement

Afin de capitaliser les actions réalisées et dresser de nouvelles perspectives, un deuxième Forum a été organisé en Novembre 2014, auquel j'ai participé.

Ayant eu l'occasion de restituer les travaux de réflexion, c'est alors que mon ambition de suivre une formation sur les enjeux de la coopération et du développement s'est nettement précisée.

Cette expérience a véritablement stimulé mon projet d'opter pour un Master portant sur la Coopération et la Solidarité Internationale afin de permettre un retour d'expérience au village. Une tâche qui sera articulée, je le souhaite, à ma vie professionnelle.

Le document de bilan du Forum fait objet de l'ensemble des problématiques de développement auxquelles doivent répondre la population d'Agnam-Lidoubé. Cette démarche vaut pour sa singularité en ce sens que l'idée de consulter et impliquer les populations sur leur avenir, en s'attachant à recueillir leur avis sur les moindres détails, est chose rare au Sénégal, voire en Afrique : un plan de développement quinquennal a été adopté.

L'économie a été l'axe central de cette deuxième édition. Le village étant un modèle de réussite en matière d'activités sociales, notamment un projet d'assainissement visant à doter tous les foyers démunis du village de blocs sanitaires familiaux décents est dans sa deuxième phase.

Les objectifs du deuxième Forum qui prônent un changement d'échelle sont très ambitieux en matière de développement économique et nécessitent davantage de moyens financiers mais aussi techniques et humains.

Le cadre d'action ci-dessous justifie de la pertinence de l'engagement :

Types de projets	Objectifs	Activités	Porteurs/ bénéficiaires	Partenaires	Coûts
1. Caisse de micro-crédits	Renforcer le fonds de la caisse de micro-crédits villageoise afin de créer un véritable outil d'épargne et de crédit dans le village	-Prêter le financement aux porteurs d'activités économiques et sociales -Ouvrir un guichet de transfert et de paiement d'argent	-Un groupement de gestion élu par le village -Les bénéficiaires sont les porteurs d'activités économiques et sociales	Les souscripteurs volontaires (ATAA, NXVISION, CERADS, Les Amis d'Agnam, Institutions financières du Sénégal	100000000 F CFA (152 450 €)
2. Production de l'eau de consommation	Développer les activités commerciales de l'eau traitée par l'atelier Jam-Jam et créer de nouveaux emplois	-Se procurer une ligne d'automate pour l'embouteillage complet et un souffleur -Renforcer les compétences techniques et de gestion du personnel	Les 4 associés et 4 employés	Les porteurs du projet du projet, l'Etat Sénégalais, la caisse de micro-crédits du village, ATAA, NXVISION, CERADS, les Amis d'Agnam	Estimé à 15 000000 F. CFA (22 870 €)
3. Commerce (Boutique sociale)	Renforcer les activités économiques initiées par les Femmes du village	Construire et ouvrir un magasin de stockage et de vente de produits alimentaires, dépôt de gaz	Un groupement d'une dizaine de Femmes	Les porteuses du projet, caisse de micro-crédits du village, ATAA, NXVISION, CERADS, les Amis d'Agnam	Estimé à 38 300000 F.CFA (58 400 €)

Pour atteindre ces objectifs ADSCAL et ses partenaires dont ATAA (Association Transafricaine Amitiés Afrique) ont jugé nécessaire de disposer de moyens financiers alternatifs, mais aussi de créer une épargne et des circuits financiers localement afin de :

- Faire en sorte que la Caisse de microcrédit soit un véritable circuit financier sécurisé
- Trouver des moyens novateurs pour faire fructifier les circuits financiers locaux via des projets économiques avec des modèles économiques viables
- Permettre aux habitants du village de créer leurs propres emplois ou de devenir employés : le GIE Jam-Jam en est un exemple.

C'est dans le cadre de l'atteinte de ces objectifs économiques que ADSCAL-France, a noué le partenariat avec la Société NXVISION. De manière générale, il s'agit pour ADSCAL-France de bénéficier des solutions et de l'expertise de NXVISION pour contribuer à la réussite des objectifs économiques du Forum, et pour NXVISION, de s'appuyer sur le programme structuré du Forum du village pour valider les processus et le modèle de commercialisation de son dispositif avant son extension à grande échelle.

Par conséquent, c'est par la description des éléments du contexte ci-dessus relatifs à mon implication dans la vie associative, qui permet en outre de justifier, les objectifs professionnels de ce stage.

III. LES OBJECTIFS DU STAGE

Partant du principe que les ressources financières des ressortissants des populations issues de la moyenne vallée du fleuve Sénégal notamment du village d'Agnam Lidoubé, en Europe, ont beaucoup baissé, leur pouvoir d'achat ayant considérablement diminué, ainsi que la raréfaction des financements du Nord qui servaient à la mise en place de projets collectifs, il est nécessaire de réfléchir à des solutions à même de favoriser des investissements productifs locaux des envois de fonds à raison des migrants afin de stabiliser les populations sur place. Ces transferts des ressortissants du village en France représentent 8000 euros en moyenne par mois en destination du village.

Ainsi, ce stage se situe dans ce cadre. Il vise à élaborer une démarche alternative permettant d'optimiser ces transferts, à ce jour, destinés essentiellement à la consommation.

A cet effet, nous étudierons les possibilités susceptibles de capter et d'optimiser ces transferts mensuels afin de générer davantage une économie locale créatrice de développement.

Dans ce cadre, nous allons nous appuyer sur les outils d'accompagnement de NXVISION et leur adaptation à l'organisation mise en place par ADSCAL. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet d'expérimentation visant à canaliser, outiller et accompagner les envois des ressortissants du village d'Agnam Lidoubé à leurs familles par un système de transfert et de gestion dématérialisé dans un circuit local.

La mission principale du stage vise à réfléchir à l'étude de faisabilité de ce projet. Il est important de souligner que c'est sur la base de deux structures économiques locales du village : le GIE Jam-Jam et la Caisse de Micro-Crédits Villageoise que l'expérience va s'appliquer.

Il s'agit de proposer, en amont, une démarche à même de faire évoluer le GIE Jam-Jam vers un mode de fonctionnement inspiré du modèle de Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) promu en France.

Le GIE Jam-Jam représente l'entité juridique de l'ensemble des activités du village et développe en son sein une unité de production et de commercialisation de l'eau en sachets et en bouteilles.

L'enjeu de notre étude est de proposer une démarche intégrée capable de permettre une mutualisation de l'ensemble des activités économiques du village autour de Jam-Jam et de la Caisse de Micro-crédits villageoise (CMC).

Ainsi, dans le rapport de stage, il ne serait malvenu de s'interroger sur les raisons de l'engagement d'une Société Start-up à collaborer avec un village pour développer sa stratégie.

Quelles ressources locales pour attirer les investissements d'une Société numérique ?.

Ensuite, nous explorerons les différentes formes de coopératives. Une entrée qui nous permettra d'étudier la dernière forme de Coopérative, qui est celle de la Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) ; d'où la question de l'articulation de cette dernière au niveau local en vue d'une mutualisation optimale des activités économiques.

Cependant, il sied avant le développement de nos missions de stage, de procéder à l'analyse institutionnelle de la structure d'accueil, la Société NXVISION.

IV. ANALYSE INSTITUTIONNELLE

IV-A. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'ACTIVITE

NXVISION est une société par actions simplifiée (SAS) qui a été créée le 07/01/2014.

Elle est implantée à Creative Valley, un incubateur d'entreprises au Kremlin Bicêtre dans le département de Val-de-Marne.

Elle est spécialisée dans la conception et la commercialisation de services de paiements dématérialisés et de transferts d'argent via la téléphonie mobile pour offrir de solutions numériques d'accompagnement au profit des projets de développement et d'envois de fonds de la diaspora.

Le modèle économique de la société est mixte et est basé sur :

- Le commissionnement des transactions
- L'abonnement à la plateforme
- La location du logiciel
- Les marges sur un modèle de regroupement d'achats et/ou d'envoi, le cœur du concept de la société.

L'équipe opérationnelle est composée de cinq associés :

- Monsieur DIABAKHATE Ibrahim, le président fondateur. Il est en charge de la stratégie de développement de l'entreprise.
- Monsieur Assane SOUMARE, associé-fondateur. Enseignant-chercheur, consultant international et ancien ministre mauritanien. Il est en charge du développement de NXVISION en Afrique.
- Madame Claudia MININNI, associée-fondateur. Elle est en charge de la communication et de la gestion administrative.
- Monsieur Gérald FAY, associé. Expert en monétique, il est responsable des aspects de conformité réglementaire de l'activité de NXVISION.
- Monsieur Christian DESHAGETTE, associé. Expert en audit et système d'information bancaire, il est responsable des aspects comptables du système d'information de NXVISION.

A ce jour, les actions entre les associés fondateurs sont réparties comme suit :

- Monsieur Ibrahima DIABAKHATE : 72%
- Monsieur Assane SOUMARE : 6%
- Madame Claudia MANINNI : 5%

En 2014, la société a procédé à une ouverture de capital par via une campagne de crowdfunding, le modèle de financement participatif, qui a mobilisé 44 actionnaires, qui détiennent une part de 10%. Puis en 2015, NXVISION a fait

une seconde ouverture de capital en intéressant la BMCI (Banque Mauritanienne pour le Commerce International), l'associé Mr FAY et l'associé Mr DESHAGETTE qui détiennent au total 7%.

Le capital de la société a augmenté en trois temps, passant de 10 000 euros à 12.012 euros (avec 60.000€ de primes d'émission).

La démarche économique de la société est de créer les liens entre les migrants en France et leurs familles avec des solutions de paiement et gestion numériques accessibles même en milieu rural et encourager l'esprit de création d'activité et d'investissements collectifs tout en réduisant les coûts des transferts.

La particularité réside dans la dimension économie sociale et solidaire que s'engage à mener une société commerciale. Car la société développe un modèle d'accompagnement de projets de développement bâti autour d'une plateforme numérique de pilotage de projets, de paiements et de transferts d'argent dématérialisés au profit notamment des migrants à travers leurs associations. Le dispositif vise à favoriser et sécuriser la création d'activités économiques pérennes et l'inclusion financière autour des envois des migrants.

Dans sa stratégie de lancement de son activité commerciale, la société se focalise dans un premier sur une région frontalière de Mali, Sénégal et Mauritanie à travers une opération pilote en lien avec des associations de migrants et de solidarité internationale. Le partenariat avec ADSCAL rentre dans ce cadre. Cette dernière en collaboration avec des partenariats du Nord œuvre pour le développement socio-économique du village d'Agnam Lidoubé (Nord du Sénégal) depuis 20 ans. Grâce à ses actions, les conditions de vie des populations sur place se sont considérablement améliorées par la mise en place d'infrastructures sociales de base : l'eau, l'école, un service d'assainissement dotant tous les foyers démunis de blocs sanitaires familiaux décents.

Suite au second Forum en Novembre 2014, le village sous la houlette d'ADSCAL, décide de promouvoir un changement d'échelle renforçant les structures économiques existantes à savoir un GIE local nommé Jam-Jam et une Caisse de Micro crédits Villageoise (CMC) et favorisant d'autres débouchés économiques.

Par ailleurs, dans le cadre de l'étude de la faisabilité opérationnelle de sa démarche, NXVISION a reçu différents prix ESS (Economie Sociale et Solidaire) de la part notamment de « Entreprendre autrement » du Réseau Entreprendre, de la Fondation Anber, le prix CREENSO. Elle a également obtenu le soutien d'institutions financières dont BPI France/Région Ile-de-France, la BAD (Banque Africaine de Développement) en vue de mettre en place des partenariats techniques et réglementaires, d'installer un prototype fonctionnel.

Pour le développement de sa solution et de son concept, NXVISION a mobilisé des financements à hauteur de 250 000 euros notamment auprès du Réseau entreprendre, France Active, la Banque Populaire, BpiFrance, de la Banque mauritanienne pour le commerce international (BMCI), du financement participatif Equity.

Il est donc intéressant de s'interroger sur le caractère singulier qu'une telle start-up décide de reposer son développement à grande échelle sur un village de 1500 habitants situé dans le cœur du Sahel : Agnam Lidoubé (Nord du Sénégal).

IV-B. POURQUOI UNE START-UP CHOISIT-ELLE DE COLLABORER AVEC UN VILLAGE ?

D'emblée, le constat est que les transferts d'argent vers l'Afrique sont d'autant plus onéreux que la plupart des destinataires vivent dans des zones rurales reculées. De ce fait, le coût des envois de fonds à destination de l'Afrique est plus élevé qu'ailleurs. Ce qui incite les migrants à recourir à des réseaux de « main-à-main » dits « informels ».

Malgré ces contraintes, l'envoi d'argent des migrants vers l'Afrique demeure une masse importante, même s'elle contribue peu au développement économique et à la création d'une richesse locale. Selon la Banque Mondiale, le continent a reçu 66,5 milliards de dollars de transferts d'argent de migrants en 2014, soit 11% des 583 milliards de dollars à l'échelle mondiale.

Cette manne financière est supérieure à l'aide publique au développement (APD) estimée à 100 milliards de dollars en 2014, selon la même source.

En conséquence, les coûts de transaction élevés des pays d'accueil, favorisant le recours à des réseaux illicites combinés au faible taux de bancarisation en Afrique qui est en général de l'ordre de 20% dans les milieux urbains et de 5% en milieu rural, créent l'effervescence autour d'un débat qui prend une dimension dialectique associant Migration-Développement.

La question autour de l'argent des migrants prend de plus en plus d'importance et devient un objet central d'étude. Les institutions financières internationales, la Banque Mondiale et le FMI (Fonds Monétaire International) s'emparent de la question et l'érige au rang d'une politique de coopération et de développement qui n'a cure des structures étatiques et basée sur les initiatives privées. Les transferts de fonds font l'objet d'une mise sur agenda à l'échelle internationale et régionale, c'est-à-dire africaine.

A cet effet, la BAD (Banque Africaine de Développement) s'engage dans un véritable projet de valorisation des ressources financières de migrants. En collaboration avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et

du Ministère de l'Immigration français, elle a mis en place un Fonds fiduciaire sur les transferts de fonds des migrants. L'objectif étant de mobiliser, de canaliser ces fonds vers des projets d'investissements productifs.

D'ailleurs, l'institution africaine prône pour une alternative innovante visant à créer des nouveaux produits financiers dans un environnement d'affaires sur dominé par les acteurs traditionnels comme Western Union, MoneyGram. Concrètement, elle vise à promouvoir les alliances et le réseautage stratégique dans les milieux ruraux.

Cet engagement a conduit à la mise en place à l'échelle internationale d'une initiative globale, le Global Remittance Initiative (GRI), qui vise à favoriser l'accroissement de la concurrence par les transferts formels et la réduction de leurs coûts.

Ceci fait appel à la promotion de nouveaux acteurs prestataires de services financiers et migrants.

C'est sur créneau que s'inscrivent la création et le projet de NXVISION-ADSCAL.

Au-delà du simple transfert d'argent entre les migrants et leurs familles, la question pourrait se situer au niveau de la valeur ajoutée.

Le point essentiel se situe à ce niveau. Car, le concept tient à favoriser la structuration d'une économie locale autonome. Mais à quel socle d'intérêt ?

Les conditions, à l'échelle locale, pour l'expérimentation d'un tel projet sont-elles réunies ?

En réponse à ces questions, il y a lieu de noter l'existence de deux structures économiques locales : le GIE Jam-Jam et la Caisse de Microcrédits villageoise autogérée.

Le GIE Jam-Jam représente l'entité juridique des activités économiques du village. Créée en 2010, son développement tarde à s'effectuer. Une situation identique à la Caisse où le taux des prêts reste en deçà de la demande locale.

L'objet de l'accompagnement de NXVISION à ADSCAL vise ainsi :

- Renforcer et permettre un changement d'échelle du GIE Jam-Jam en mode de fonctionnement d'une CAE (Coopérative d'Activités et d'Emploi).
- Structurer et consolider les activités économiques autour de la Caisse villageoise de financement de projets en articulation avec les transferts groupés des migrants et des partenaires du village.
- Créer une « Boutique solidaire » comme première structure de mutualisation et d'investissement collectif et permettant la vente de denrées alimentaires à des tarifs réduits aux habitants.
- A terme, permettre à la Caisse de devenir un véritable système financier décentralisé « institution de micro finance formelle » d'épargne, de crédit, de transfert d'argent reconnue et disposant des solutions sécurisées et dématérialisées de paiement, de remboursement et de gestion.

Tous les efforts de la Société sont concentrés sur cette stratégie et l'opération pilote telle qu'elle est décrite constitue le plan de lancement.

L'enjeu est majeur. Il existe un potentiel économique local à mettre en valeur : un GIE local et une Caisse de Microcrédits villageoise.

En cela, il est nécessaire d'apprécier leur fonctionnement afin de s'assurer de leur bonne gestion. C'est cela qui nous permettra de démontrer la pertinence du choix de la Société NXVISION d'opter de collaborer avec un village de 1500 habitants, très éloigné de la capitale et non doté d'infrastructures stratégiques.

Le GIE Jam-Jam a pour objet : commerce général ; prestation de services-agro sylvo-pastorales. En vertu de cette dimension transversale, toute personne originaire du village, désireuse de porter une activité économique peut intégrer l'activité.

Le GIE développe une activité d'ensachage d'eau. C'est l'une des activités phares du village. C'est la première « usine » de production et de vente d'eau traitée sur le plan bactériologique dans la zone.

Ainsi dans le cadre des objectifs du second Forum pour le développement du village d'Agnam Lidoubé, très axés sur les projets économiques, il a été retenu la nécessité de recruter un coordinateur du développement économique du village d'Agnam Lidoubé afin d'étudier le manque de productivité des activités existantes (Jam-Jam et la Caisse de Microcrédits) et d'encadrer les porteurs de projets dans les dossiers de demande de financement.

Un contrat de travail a été signé entre le GIE Jam-Jam et le Coordinateur en avril 2016. Au plan opérationnel, le coordinateur travaille étroitement avec l'Association Transafricaine Amitié Afrique (ATAA), partenaire économique du village. Il a pour mission de structurer et accompagner le GIE Jam-Jam pour un meilleur fonctionnement de ses capacités, de mettre en place une meilleure professionnalisation.

Afin de mieux relancer la gestion de l'activité, le coordinateur mise sur la formation du personnel, gage de montée en compétences pour mettre en place un système de gestion plus rigoureux. Il assure une fonction de relais entre le village et les partenaires extérieurs dont ATAA (Association Transafricaine Amitié Afrique) de Caen en France, soutien principal des initiatives économiques du village.

Par ailleurs, dans le cadre de la diversification de son activité, le GIE Jam-Jam dans la perspective de la création de nouveaux emplois, de diversification de ses produits, a signé un partenariat commercial avec La Poste du Sénégal pour développer des transactions financières électroniques dans le village. Cet accord permettra à la structure économique à travers son bras financier, la caisse de

microcrédits (CMC), d'être distributeur d'un service électronique de transfert d'argent domestique de la Poste nommés Posteone ou Postecash.

En effet, le produit appelé Postecash est une plateforme composée d'une carte VISA/GIM UMEOA et permet d'effectuer des paiements sur Internet et auprès de tous les commerces disposant d'un TPE VISA/GIM UMEOA, un outil qui peut partout marcher.

L'accès de ce produit est possible à l'étranger par l'achat de carte rechargeable à travers divers services JULA, NEOSURF, PCS, qu'on retrouve dans plusieurs pays.

Ce partenariat permet au GIE Jam-Jam de se familiariser avec les transactions électroniques. Une expérience qui constitue un véritable atout.

Quant à la Caisse de microcrédits, elle permet à celles et ceux du village qui ont des projets de pouvoir emprunter de petites sommes (plafonnés à 200 000 F CFA soit 300€), à de taux d'intérêt est de 5% par an, leur permettant d'exercer des activités productrices et rémunératrices. Le délai de remboursement est échelonné sur une période de vingt deux (22) mois en moyenne.

L'importance de la Caisse est capitale dans un milieu où l'acquisition de financement de projets est une contrainte pour les personnes qui ne peuvent pas fournir des garanties solides qui couvrent le montant du crédit souhaité à l'endroit des banques.

La Caisse est gérée par un comité composé de volontaires avec une présidente, une trésorière, et d'une secrétaire.

Pour les remboursements et les déboursements de crédits, elles se réunissent avec les autres membres du comité pour statuer sur les nouveaux emprunts, les pénalités et les éventuels recouvrements à mener auprès de ceux qui n'honorent pas leurs engagements.

Par contre, la demande de crédit de la part des emprunteurs n'est pas explicitement précisée. Une situation qui ne permet pas de recenser la nature exacte des types de projets financés par la Caisse.

L'objet du crédit n'est pas défini dans le registre des prêts même si il est admis de façon générale que l'emprunteur souhaite financer son projet.

La Caisse n'a pas de membres adhérents. Il n'existe que des clients. En cas de besoin, ils viennent contracter un crédit en vertu de leur appartenance au village. De surcroît, il est à noter une faible confidentialité pendant l'octroi ou le remboursement du crédit. Les choses se font devant un comité de gestion composé d'une dizaine de femmes.

Les procédures et les actions de recouvrement ne se font qu'après la fin de la date de l'échéance. Cette démarche tardive est la cause principale des retards

accusés des remboursements et l'augmentation des crédits en souffrance de l'ordre de 3028 €.

Il s'agit des sommes prêtées dont l'échéance est fin mars 2017. Certains prêts datent de 2008/2010. Ce qui explique un taux de défaillance des remboursements notoires.

Le taux de non-remboursement à l'échéance est aujourd'hui environ de 28% des contractants de crédits. Au mois de mars 2017, trente six personnes (36) avait des crédits dont la date d'échéance est dépassée depuis plusieurs années.

Le tableau excel suivant montre un exemple d'outil de gestion manuel de suivi de trésorerie de la caisse mis en place par le coordinateur des activités du village :

DATE	RUBRIQUE	ENTREES (FCFA)	SORTIES (FCFA)	SOLDE (FCFA)	SOLDE EURO
	Report trésorerie au mois de mars			609115	929
15/03/2017	Réserve XX	1338000		1 947 115	2968
15/03/2017	Réserve XY	2000000		3 947 115	6017
15/03/2017	Fonds de transaction	500000		4 447 115	6780
15/04/2017	Motivation gérante		15000	4 432 115	6757
15/04/2017	Déboursement crédit		75000	4 357 115	6642
15/04/2017	Versement AVRIL	519000		4 876 115	7434
15/05/2017	Versement MAI	408500		5 284 615	8056
15/05/2017	Motivation gérante		15000	5 269 615	8033

En substance, l'on réalise qu'il y a une réelle volonté de créer des conditions de vie durables au village d'Agnam Lidoubé. Ce dernier s'engage à faire de l'économie le pivot de sa politique de développement après plusieurs réalisations dans le social.

Les actions menées sont inscrites dans la perspective de création d'une économie locale créatrice de développement, mais de valeurs comme la solidarité et l'équité.

L'entreprenariat local à travers l'exemple du GIE Jam-Jam et l'embauche d'une personne externe (le coordinateur) démontre de la volonté de faire de l'activité une ressource rentable, une source de revenus durable. Jam-Jam dispose de quatre (4 employés). L'exemple est rare : dans un environnement où l'emploi salarié relève de la gageure, avoir une rémunération, fut-elle modeste, est érigée au rang de réussite sociale.

De surcroît, les efforts du financement de projets par la mise en place d'une Caisse de Microcrédits villageoise, sont propres à apprendre à se rendre indépendants de l'extérieur et maître de ses projets, d'autant plus que le contexte économique international est devenu défavorable à la mobilisation de ressources financières en faveur des sites d'origine.

Ce déplacement du curseur des activités sociales du village (infrastructures sanitaires, hydrauliques, assainissement) vers des objectifs à plus long terme, axés sur des projets économiques avec les exemples cités (Jam-Jam et le système de micro finance locale) exige encore davantage de débouchés qui passe par des partenariats.

C'est sur ce socle d'intérêts que la Société NXVISION compte développer son projet à caractère double, économique et social. Cette matière économique villageoise entre en parfaite relation avec l'esprit de la Start-up, qui est de renforcer les initiatives collectives des associations de migrants dans une démarche de co-construction de leurs projets dans les pays d'origine en mettant à disposition des outils numériques.

Par conséquent, on constate l'enjeu économique réciproque entre l'entreprise NXVISION et le village d'Agnam Lidoubé à travers son association de ressortissants en France, ADSCAL.

L'interrogation sur ce paradoxe par l'étude de la situation de part et d'autre, nous a permis de répondre à la question.

IV-C. PROPOSITIONS TIREES DE L'ANALYSE

Selon une étude du cabinet Boston Consulting Group, les services financiers via la téléphonie mobile pourraient représenter au bas mot 1,5 milliards de dollars à l'horizon 2019 ciblant un marché de 250 millions de personnes.

L'Afrique subsaharienne compte le plus grand nombre d'utilisateurs soit 98 millions de comptes actifs en 2012, contre 36 millions en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et enfin 36 millions en Asie du Sud.

A cet effet, plusieurs études ont mis l'accent sur la relation entre migration et développement, mettent en avant différentes possibilités d'optimiser les transferts des migrants en faveur de leur milieu d'origine.

Par exemple, la CMMI, qui est un référentiel d'évaluation de développement, estime que « *Le volume des remises reçues par de nombreux pays d'origine est aujourd'hui si élevé qu'il est primordial de canaliser leur potentiel pour la promotion d'une croissance durable* ».

En vue de la réalisation de cette perspective, il sera nécessaire de proposer les conditions propices pour la mise en valeur des envois de fonds dans les pays d'origine.

Ainsi, les solutions devraient émerger de part et d'autre, par une sensibilisation des migrants et des bénéficiaires à faire bon usage des fonds transférés d'une manière qui favorise le développement.

Ce qui n'est pas souvent le cas. Le migrant envoie de l'argent destiné essentiellement à l'achat de vivres mais ne se préoccupe guère de l'utilisation de

cette ressource par l'entourage resté au pays. Ce qui fait que l'argent est souvent mal utilisé dû à l'éloignement du migrant et par conséquent à une relative incapacité à peser sur les dépenses.

Pour parer à cette situation, il sera nécessaire de créer les conditions de manière à ce que les migrants aient un plus grand contrôle sur leur fonds transférés et de les assigner à des buts utilitaires.

Ceci ne sera possible qu'en leur offrant des possibilités de payer des biens ou des services depuis le lieu d'envoi, en créant les conditions d'accès aux services bancaires par l'appui et la création d'institutions de micro finance locales.

Car il y a plus de trois millions de personnes résidentes en France qui envoient régulièrement vers l'Afrique. L'on est en mesure d'estimer l'importance des remises qui découlent de ces transactions et leur intérêt à être rendues productives pour profiter sans ambages aux populations. Les remises sont une véritable niche, par exemple, pour le microcrédit productif.

A cet effet, la centralisation des envois des ressortissants et la création de structures financières locales permettraient de capter ces fonds et de constituer l'épargne des retombées ; d'où la nécessité à encourager une gestion collective des envois de fonds des migrants.

Le regroupement des mandats mensuels des ressortissants du village d'Agnam Lidoubé à travers le compte de l'association ADSCAL-France peut être un avantage fort pour promouvoir cette alternative innovante.

L'exemple des « Hometown Associations » de migrants latino-américains en est le véritable symbole.

Ces associations permettent une mobilisation des fonds et leur investissement à des fins de projets collectifs en faveur du milieu d'origine.

Ce système de transfert collectif permettra une utilisation à bon escient de ces ressources dans des projets d'infrastructures, d'intérêt général, plutôt que de laisser continuer à profiter aux ménages individuellement.

La constitution de systèmes de micro finance rurale peut faciliter la mise en valeur des remises vers des projets productifs.

A ce titre, au tournant des années 2000, avec un phénomène migratoire croissant dans les Etats du Sud du Mexique, les « microbancos » prennent l'initiative de récupérer les remises et de les affecter à des activités financières locales.

La collecte d'une masse monétaire importante a donné une nouvelle impulsion à voir plus grand. Car, après une constitution de réserves suffisantes, ceci a permis l'octroi de crédits pour des porteurs de projets économiques.

C'est à partir de ces exemples de valorisation de ressources liées aux transferts de flux financiers de migrants à travers le monde, que nous proposons pour la suite d'étudier la possibilité, à travers nos missions de stage, une démarche

d'accompagnement de projets économiques à une échelle locale inspirée sur le modèle de Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE).

C'est sur la base de ce format imaginé pour aider à gérer une multi-activité en vue d'une gestion mutualisée, que s'applique la mise en place du dispositif de la plateforme transactionnelle élaboré par la Société NXVISION.

Ainsi, dans notre développement de nos missions, nous ferons en amont, une étude générale des différentes formes de Coopérative. Ce passage nous permettra de mieux cerner la particularité du dernier type de coopérative ; celui de Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE), qui constitue la finalité de ce travail.

V. CONTRIBUTION

V-A. PROSPECTION DES DIFFERENTES FORMES DE COOPERATIVES

En effet, que ça soit pour entreprendre collectivement, mutualiser les forces, articuler métiers et convictions, les raisons d'entreprendre en coopérative ne manquent pas. Et depuis quelques temps, le sujet de la coopération économique prend de plus en plus de place et les projets sont nombreux.

A cet effet, nous avons participé, avec une dizaine de personnes au Café « création de coopérative » organisée par la coopérative Pointcarré, le mardi 23 mai, à Saint-Denis, pour éclairer ceux et celles qui se posent des questions sur les coopératives, leurs spécificités et leurs différentes formes.

En l'occurrence, les mission principale du stage étant relative à une proposition de démarche propre à mutualiser les activités économiques du village d'Agnam Lidoubé, afin de rendre les plus viables, pérennes et génératrices davantage d'emplois, visiter alternativement les différentes de coopérative nous permettra de mieux cerner les avantages spécifiques de la dernière forme des coopératives : la Coopérative d'activités et d'emploi (CAE).

Le responsable a commencé par définir la coopérative comme étant une société commerciale.

Régie par la loi 47-1775 du 10 Septembre 1947, la coopérative est une société constituée par plusieurs personnes délibérément réunies dans le but de poursuivre en commun des intérêts économiques ou sociaux et de participer à la mise en place des moyens nécessaires. Il a fallu un siècle pour voter une loi sur les coopératives génériques en France.

Le droit coopératif est spécifique du droit commercial. La coopérative concerne tous les secteurs de la vie humaine et respecte les principes de la libre adhésion, une gouvernance démocratique et la participation économique de ses membres est symbolisée par les termes « coopérateur », « qui va coopérer à l'activité » et « associé », qui a du capital. Et chaque coopérateur appelé associé ou sociétaire a droit au chapitre.

Seuls les associés bénéficient de l'activité. Le responsable a pris l'exemple de LA LOUVE fondée en 1973 aux Etats-Unis. Un supermarché qui fonctionne sur modèle de gestion innovant qui réduit les coûts tout en payant un prix juste aux producteurs. L'idée, c'est que les membres de la coopérative travaillent bénévolement à raison de 2h45 toutes quatre semaines afin de garantir le fonctionnement du supermarché. En contrepartie, ils ont accès à la nourriture de qualité, à des tarifs au prorata de leurs moyens et des plus bas du marché.

Cette première approche de coopérative, est dite coopérative de consommation.

La deuxième forme est celle nommée SCOP (Société coopérative de production).

Une SCOP est une coopérative salariée. Le capital et le droit de vote sont détenus par les salariés représentant 51% du capital et 65% des droits de vote.

La SCOP est la seule coopérative dont les membres associés sont des salariés. La différence entre la première approche rattachée à une coopérative agricole ou de consommateurs, c'est que les membres associés ne sont pas des salariés mais de simples agriculteurs ou consommateurs qui mettent ensemble leurs ressources.

Une SCOP relève juridiquement d'une société coopérative de forme SA (Société anonyme), SARL (Société à responsabilité limitée) ou SAS (Société par actions simplifiée).

De toutes ses formes, les salariés sont les associés majoritaires.

La remarque générale à ce niveau, a été la principale contrainte de financement de l'activité pour ce genre de coopérative. Les difficultés rencontrées par les Scop sont dues à l'ouverture du capital qui est très limité. L'ouverture du capital ne peut aller au-delà de 49%. D'où, une très faible marge du pouvoir des actionnaires extérieurs, dont les droits de vote ne peuvent excéder 35%.

La troisième catégorie est la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Relevant du statut commercial, elle prend la forme de Société Anonyme (SA), de Société par Actions Simplifiée (SAS) ou encore de Société A Responsabilité Limitée (SARL).

Elle propose une forme de coopérative avec une dynamique multi parties-prenantes en poursuivant un projet d'utilité publique.

C'est une véritable gouvernance collective, différents acteurs de l'environnement comme la collectivité locale, les associations, des salariés peuvent devenir associés et développer ensemble des compétences collectives.

La collectivité partie prenante ne peut détenir plus de 50% du capital, car au moins 57,5% du résultat est affecté aux réserves impartageables.

La coopérative Pointcarré est un exemple de Société Coopérative d'Intérêt Collectif, qui regroupe différents entrepreneurs : artisans, commerçants, créateurs locaux.

Leur slogan résume l'intérêt des SCIC : « Travailler seul, sans patron, ça peut faire rêver mais ça n'est pas sans difficultés : isolément cela peut conduire à la précarité et une couverture sociale défailante ».

Par conséquent, cette définition primaire nous permet d'aborder le dernier type de coopérative économique.

V-B. ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE : LA COOPERATIVE D'ACTIVITE ET D'EMPLOI (CAE)

Notre mission terrain nous a permis de rencontrer lors d'une réunion d'information la Coopérative dénommée Coopename.

Sous l'effet de plusieurs raisons liées à la précarité du monde du travail engendrant l'exclusion sociale, ou professionnelle ou encore face à l'inadéquation des systèmes classiques de création d'entreprise, le nouveau modèle de Coopérative d'activités et d'emploi apparaît plus innovant et fédérateur des forces vives d'un milieu donné. En ce sens qu'elle permet à des hommes et des femmes d'intégrer une entreprise partagée avec d'autres entrepreneurs ayant des compétences, des savoir-faire, des projets proches et parfois très divers ou complémentaires.

Les CAE apparaissent comme un outil efficace pour permettre de créer sa propre activité en bénéficiant d'un emploi salarié, de vivre son métier de façon autonome au sein d'une entreprise.

Concrètement, la CAE permet de développer une dynamique de développement collectif et solidaire. Elle permet à l'entrepreneur de développer son activité, de commencer une activité puis de la pérenniser.

Dans ce mode d'organisation, vous n'avez pas à créer votre propre structure juridique, vous êtes couverts par celle de la coopérative d'activité.

Les coopératives d'activités et d'emploi mettent à la disposition de l'entrepreneur un cadre juridique, économique et social afin de favoriser le développement de sa propre activité.

Cette disposition octroie une très large souplesse administrative favorable au porteur de projet, lui permettant de développer son emploi dans un cadre collaboratif épanouissant.

Le premier enjeu d'une coopérative d'activité et d'emploi est tout simplement de permettre à qui de droit d'entreprendre en mettant à sa disposition un cadre juridique, où il est accompagné dans la gestion et le développement de son activité, en le déchargeant de toutes les tâches administratives. Ceci permet une très grande autonomie dans l'activité personnelle au sein de l'entreprise.

La CAE propose aux porteurs de projets un hébergement juridique, social, comptable et fiscal de leur activité. Elle crée l'opportunité de travailler à côté d'entrepreneurs qui mènent des activités très diverses. Un dispositif permanent de formation et d'accompagnement des porteurs de projets est mis en place. Car

la formation est gage de montée en compétences dans le milieu de l'entrepreneuriat.

Dans cette synergie collaborative, les entrepreneurs sont couverts par divers outils dont le CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise).

En intégrant la coopérative, la personne signe une convention d'accompagnement. Le contrat de travail proposé par la Coopérative est un CDI (Contrat à durée indéterminée).

La CAE met à la disposition des porteurs de projets un cadre juridique protecteur et incitatif apte à tester la pertinence de leur projet, en minimisant les risques de perte financière, mais également en proposant à l'entrepreneur des leviers d'apprentissage collectif.

La CAE assure et mutualise toutes les tâches comptables, fiscales et administratives nécessaires. Ce qui donne à l'entrepreneur toute la latitude de consacrer la totalité de son temps de travail à l'activité elle-même.

En contrepartie, l'entrepreneur verse une contribution pour le financement de ses services selon les modalités fixées par la Coopérative.

Le second enjeu, sans doute principal, est la comptabilité. La coopérative a la responsabilité de gérer toutes les opérations comptables des différentes activités des différents porteurs de projets.

La coopérative tient pour chaque activité économique à titre autonome :

- Un compte analytique de bilan récapitulatif des éléments de l'actif et du passif,
- Un compte analytique de résultat qui met en exergue les produits et les charges de l'exercice

Pour le contrôle de son activité, un dispositif de calcul de la contribution de l'entrepreneur au financement des services mutualisés est garanti.

Le montant de la part fixe et les modalités de la part variable de la rémunération sont minutieusement étudiés.

La comptabilité générale et analytique sont des compétences de base pour le fonctionnement d'une coopérative. Elle requiert une très grande pédagogie afin que la personne devienne entrepreneur au sens de prendre ses comptes comme enjeu pour la gestion de son activité.

Il s'agit de la responsabilité la plus complexe : la gestion des fiches de paie, des charges sociales et fiscales, des factures.

Cette démarche d'entreprendre suggère de s'y pendre autrement en cessant avec des logiques individualistes en sachant partager au quotidien des valeurs de responsabilité, de solidarité et de coopération. Cette approche s'articule effectivement au développement et à la dynamisation des différentes

potentialités éparses d'un territoire par la mobilisation des hommes et des femmes qui y vivent.

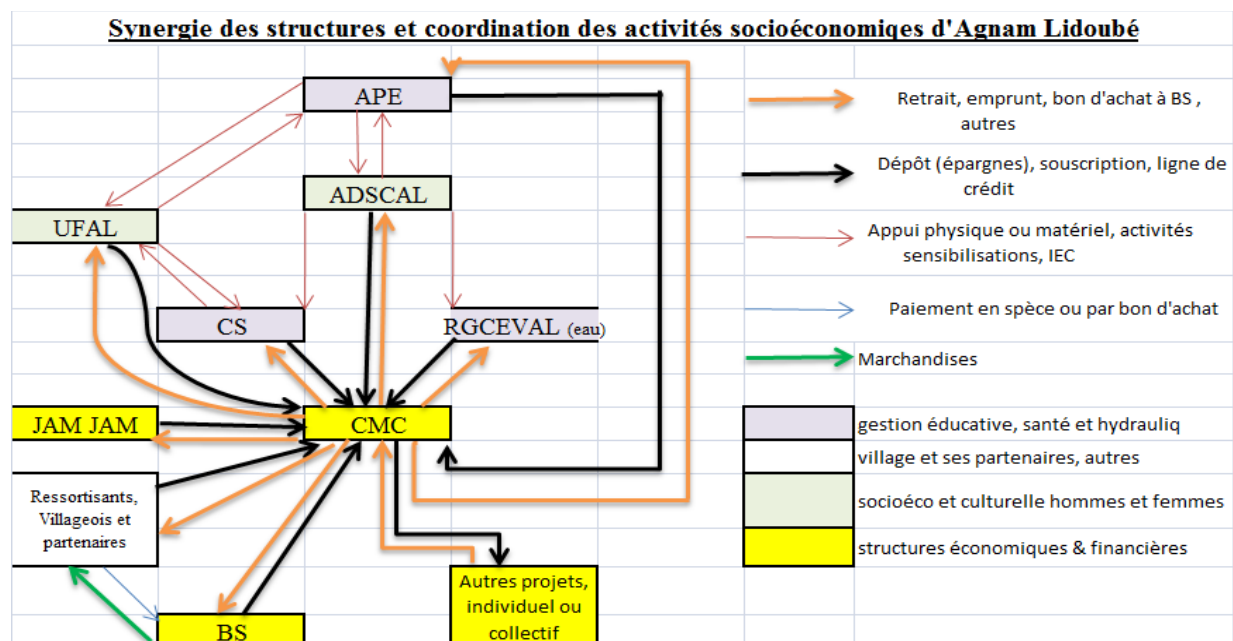
C'est en cela que l'on peut reconnaître aux CAE de remplir une fonction d'intérêt général en donnant l'occasion à toute personne désireuse de valider son projet d'être entourée et sécurisée administrativement.

De part cet enjeu fédérateur, de mutualisation de compétences des uns et des autres, par la création des activités et des emplois qu'elle suscite, les coopératives d'activité et d'emplois permettent la viabilité économique et sociale d'un territoire en réduisant le phénomène de paupérisation.

En conclusion, en vertu du principe d'entreprise partagée et de mutualisation des compétences de chacun, c'est une véritable dynamique de développement que crée la coopérative sur le territoire sur lequel elle est implantée.

Par ailleurs, dans le cadre des résolutions du deuxième Forum pour le développement du village d'Agnam Lidoubé, il a été beaucoup question de la mise en place d'un outil efficace d'articulation et de redynamisation des différentes structures de gestion du village, de centralisation des différentes activités du village.

La figure ci-dessus montre l'interrelation des structures socioéconomiques existantes :



En vue d'une meilleure harmonisation de ces activités pour produire plus d'efficacité, la fonction de gestion administrative et opérationnelle mutualisée promue par le modèle de Coopérative d'Activités et d'Emploi, est l'alternative idéale.

V-C. ADAPTATION DU MODELE DE COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI (CAE) A L'ECHELLE LOCALE

Face au contexte de rareté des sources de revenus de la migration, il s'agit de relever le défi de canaliser, d'outiller et d'accompagner les transferts de fonds des migrants afin de rationaliser leur impact par le renforcement, la création d'activités économiques et d'emplois locaux.

Les conditions de base ont été créées par l'association ADSCAL avec des partenaires de l'extérieur.

Les initiatives suivantes sont au cœur d'une réflexion de stratégie de redynamisation économique :

- Une Caisse Villageoise de Microcrédits autogérée : mise en place en 2005, accompagne l'essentiel des activités économiques du village et constitue le bras financier pour les personnes désireuses de porter des projets, notamment les femmes ;
- Un Groupement d'intérêt économique : GIE JAM-JAM, avec comme projet phare, une unité de production et de vente d'eau en sachets et en bouteilles.

Au chevet de ces structures, en vue d'une meilleure professionnalisation, un coordinateur d'activités économiques a été recruté par ADSCAL et ses partenaires en 2016 pour accompagner les projets économiques cités vers un changement d'échelle.

La mise en œuvre d'un modèle inspiré de la Coopérative d'Activités et d'Emploi, s'inscrit dans la continuité de ces actions pour un changement d'échelle de ces activités, en vue de les offrir un cadre de gestion mutualisé, plus efficace pour une meilleure productivité.

Concrètement, il s'agira de :

- Renforcer les capacités de la Caisse en tant qu'instrument de canalisation des transferts des fonds, de l'épargne des migrants et de gestion financière des activités économiques du village avec la mise en place d'un projet pilote de boutique solidaire (système d'achats groupés) ;
- Structurer et outiller la gestion comptable vers une formalisation en véritable Caisse de microfinance formelle (système financier décentralisé) ;
- Faire de Caisse et du Groupement d'Intérêt Economique du village deux véritables instruments de rationalisation au service des transferts formels et de mobilisation d'épargne collective des migrants pour le financement d'activités et d'emplois, première avant une extension vers d'autres projets ;

- En fin, aligner le fonctionnement du GIE JAM-JAM, en tant qu'entité juridique, sur l'adaptation d'outils du concept de Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) en centralisant la gestion comptable au sein de la Caisse et une mutualisation administrative, sociale, formation à la gestion d'activité, éducation financière.

Compte tenu des conditions de développement déjà réunies, l'adaptation de la figure de coopérative d'activités et d'emploi permettra de mettre en place une croissance non moins rapidement spectaculaire, mais en tout cas solide et durable. Car, les coopératives d'activités et d'emploi permettent de maîtriser de façon rationnelle le développement des différentes activités et de créer une économie solidaire. Avec le mécanisme de coopérative, au-delà des opportunités d'affaires, la mutualisation du fonctionnement administratif engage également les enjeux d'une protection sociale des membres.

Elles permettent à la personne de maîtriser l'utilisation de son épargne, de mieux gérer ses revenus de manière transparente.

A l'instar de ce modèle, les porteurs de projets structurés autour de Jam-Jam seront mieux accompagnés, mieux renseignés sur leurs droits sociaux et pourront acquérir la culture de l'épargne, en les incitant à créer des comptes bancaires. La lutte contre la pauvreté passe notamment par la bancarisation des populations. Le taux de bancarisation au Sénégal est de 16,33%, d'où un indice évident de la pauvreté.

Jam-Jam à l'appui de ces nouveaux outils, permettra d'authentifier les activités des porteurs de projets et les rendront plus crédibles à être en mesure de faire appel à des financements au niveau des pouvoirs publics ou auprès de partenaires extérieurs.

Par ailleurs, pour ce qui est de la Caisse de Microcrédits, qui évolue de façon informelle, la solution passerait par une comptabilité améliorée et mutualisée pour sécuriser les flux à l'instar du système de gestion comptable de la coopérative.

Le but de la comptabilité mutualisée au niveau de la Caisse pour tous les porteurs de projets permettra de mettre en place un système de gestion et de suivi plus transparent.

La mise en place d'un système comptable informatisé permettra d'appliquer des procédures de sélection et d'éliminer le manque de suivi des projets financés, d'accompagner chaque bénéficiaire sur le long terme.

Le manque de suivi est la défaillance principale de la gestion de la Caisse de Microcrédits. Après l'octroi du financement, on ne sait jamais quel usage le bénéficiaire fait de la somme prêtée.

Dans une phase d'accompagnement des porteurs de projets du village, qui requiert une étude de faisabilité, il est nécessaire d'inventer un nouveau modèle

qui permette de tester la viabilité économique des projets existants depuis quelques années et par-là de créer d'autres emplois.

En milieu rural, la démarche d'entreprendre est pluriactive, la personne combine plusieurs activités à la fois. Une réalité qui s'inscrit dans la campagne et notamment au village. Ce sont par exemple les Femmes à travers leur association UFAL (Union des Femmes d'Agnam Lidoubé) qui gèrent en plus grande partie les activités productrices et génératrices de revenus (le jardin maraîcher, la gestion de la Caisse de micro-crédit).

Ce qui ne déroge pas à l'esprit de coopérative favorable à la participation à plusieurs activités.

Par conséquent, grâce à notre étude des avantages liés au principe de mutualisation de la démarche de Coopératives d'Activités et d'Emploi, on se rend compte qu'elle est une figure idéale pour la structuration des activités économiques même en milieu rural.

La question serait de savoir comment appliquer ce dispositif d'accompagnement à Jam-Jam et à la Caisse de microcrédit ; autant de compétences à s'appliquer et à promouvoir en faveur d'autres projets grâce aux solutions numériques et à l'accompagnement de NXVISION.

Eu égard aux atouts des services d'accompagnement et de mutualisation, Jam-Jam constituera une véritable force de propositions et de négociation auprès des partenaires pour la mise en œuvre de projets portés par les habitants.

Plusieurs projets sont en mal de financement et traînent depuis plusieurs années. C'est le cas du projet, de la boutique solidaire de vente de produits alimentaires à des prix raisonnables aux habitants, qui est porté par une dizaine de femmes.

Estimé pour son financement à hauteur de 50 000 euros, le projet pourrait servir de cas test pour dérouler la stratégie participative de la recherche de financement de coopérative d'activités et d'emploi. Car obtenir d'un seul coup d'un bailleur toute cette somme relèverait d'une gageure.

Mais grâce au process inspiré de la Coopérative, la démarche serait de privilégier l'accompagnement et le suivi de ce groupe de femmes sur bien des compétences, sur les outils et mécanismes de gestion d'une activité économique, sur les capacités d'analyse, de suivi et d'anticipation.

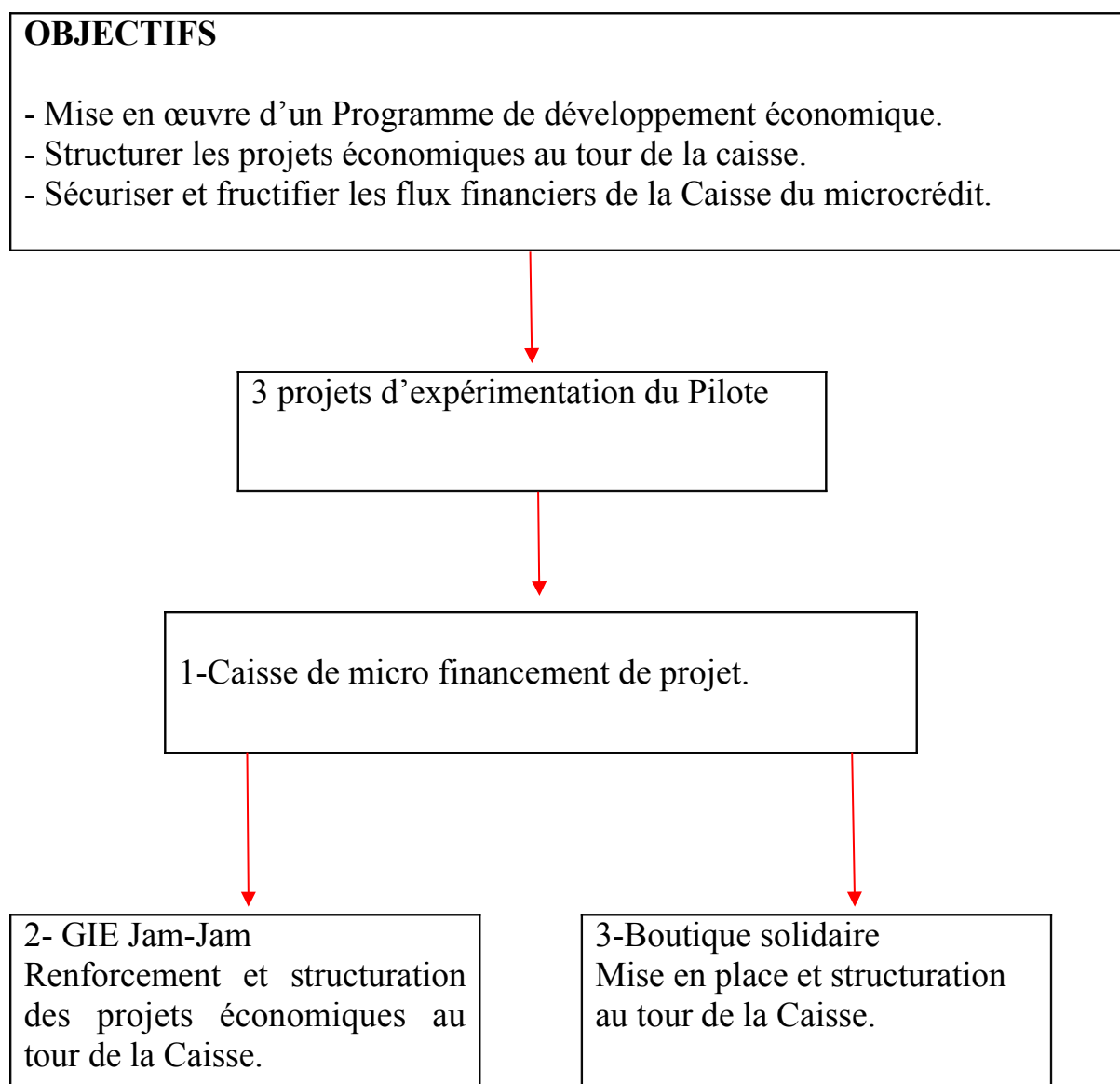
Par des séances d'écoute et de conseil, le but sera de les aider à élaborer un outil de communication efficace autour de leur projet. D'où, l'idée de prendre part à la tâche globale de recherche de financement de ce projet, qui devrait lancer la phase pilote avec NXVISION, dont l'apport technologique se greffe au modèle de Coopérative évoqué.

V-D. COMMENT ARTICULER LE MODELE DE CAE AVEC LE DISPOSITIF NXVISION A L'ECHELLE LOCALE ?

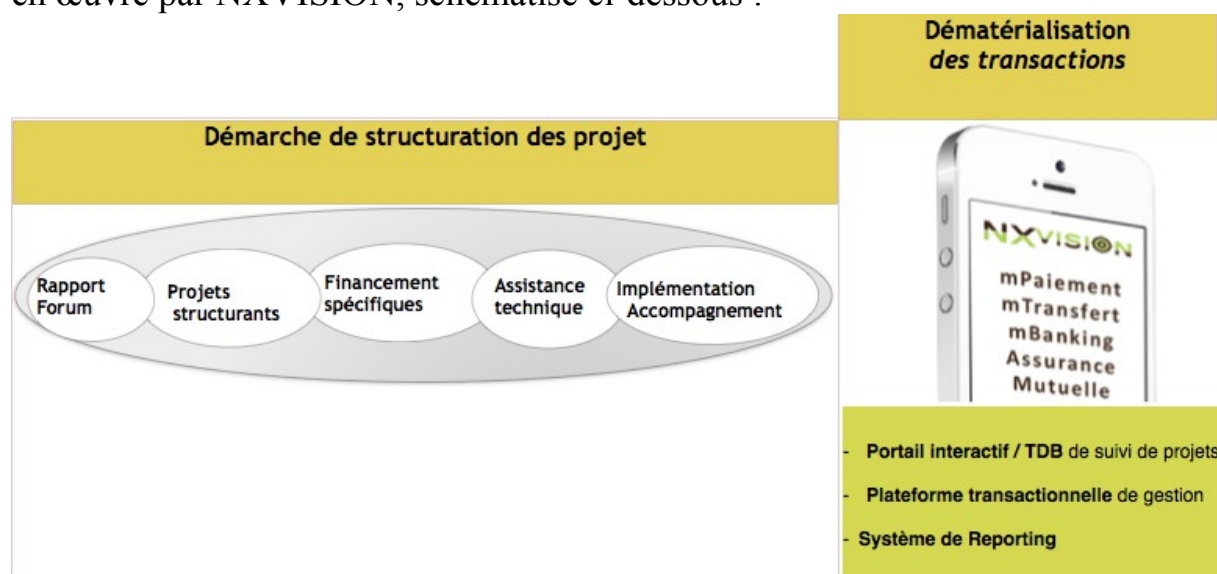
L'opération pilote est axée sur trois projets structurants :

- Mettre en place une Boutique solidaire de vente de produits alimentaires
- Renforcer et permettre le changement d'échelle du GIE Jam-Jam sur le modèle de coopérative et d'activités d'emploi (CAE).
- Structurer et consolider les activités économiques autour de la Caisse de Micro crédits villageoise pour le financement des porteurs de projets.

L'articulation de ces objectifs est ainsi reliée :



L'atteinte des objectifs ci-dessus repose tout d'abord sur leur structuration stratégique à partir de la démarche globale du dispositif d'accompagnement mis en œuvre par NXVISION, schématisé ci-dessous :



Pour décrire le schéma, le premier point est relatif au rapport du Forum pour le développement du village organisé en 2014. C'est à partir de ce assises, qu'il a été possible de former des projets structurants.

Néanmoins, au vu des financements de la part des pays Nord qui se mesurent désormais au compte goutte, il est nécessaire d'imaginer des types de financement spécifiques, comme les campagnes de crowdfunding, de financement participatif, très usité par les coopératives. C'est un outil de collecte de fonds pour réaliser tout ou une partie de son projet.

Il s'agit de faire appel à un grand nombre de personnes pour faire financer son projet.

Ainsi dans le cadre des missions de stage, nous avons rencontré à la Cité des métiers, des organismes de financement et de dispositifs d'accompagnement, dont Ulule, qui est la première plateforme de financement participatif en Europe. A travers sa plateforme, elle met en relation des porteurs de projets avec des internautes en vue de soutenir leurs projets par une collecte.

La somme récoltée permettra de faire effet levier par exemple au niveau des banques si le montant du financement nécessaire au projet n'est pas atteint.

Le principe de base, c'est l'effet de la communication qu'il faut créer autour de son projet pour gagner plus de visibilité.

En termes pratiques, il faut mettre en place un dispositif de trois cercles de financement, de trois catégories de communauté.

Le premier essaye de rassembler les plus concernés par le projet : par exemple les membres d'une association porteuse du projet, l'entourage proche, les amis

etc. Un cercle proche qui fait confiance aux porteurs du projet. Leur adhésion crédibilise le projet. Il faut mettre cette première catégorie dans la boucle du projet pour espérer faire monter la jauge. Parce que faire reposer d'abord le projet sur sa communauté permet de jauger l'appétence avant de songer à élargir.

Le deuxième cercle s'élargit à des amis d'amis, des connaissances, collègues. Cette seconde étape peut garantir la vie d'un projet, en créant une mise en réseau, des partenariats autour de son projet.

Cette seconde étape est fondamentale et nécessaire au prolongement de l'information au grand public par les médias qui correspond au troisième cercle : les inconnus.

Cette diffusion tout azimut de la campagne (News, blogs, réseaux sociaux) permet de maximiser la chance de réussite de la collecte pour le projet qui peut se solder par des bénéfices de fonds de dotation, l'engagement de partenaires financiers de poids.

Cette démarche de financement participatif pourrait servir au projet de la boutique solidaire. Il est la clé de voûte du projet pilote de NXVISION.

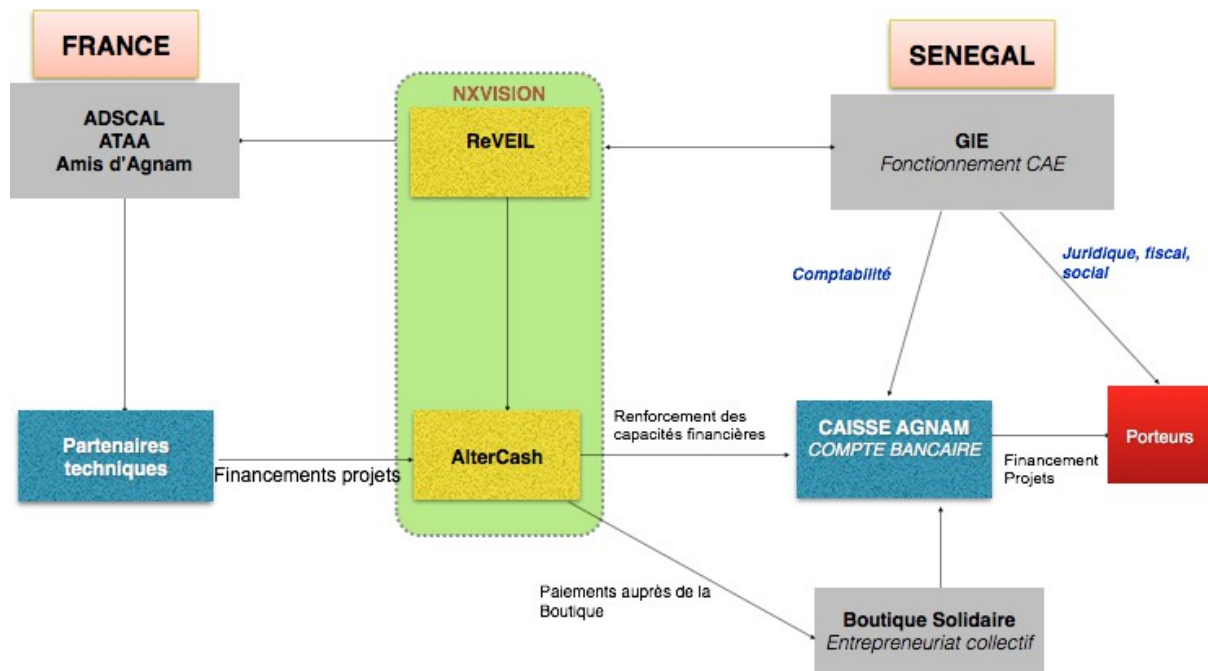
Estimé à 50 000 euros pour sa réalisation (construction du local, constitution du stock), le projet stagne. La solution pourrait passer par ce système de crowdfunding en faisant un appel de fonds à l'endroit des migrants, des familles du village, et en lançant une campagne de collecte via internet. Ce premier pas permettra de lancer l'expérience avec un démarrage progressif avant de progresser vers un commerce complètement établi.

Car au vu de l'importance du budget, il sera difficile d'obtenir le financement d'un seul coup.

Pour la réalisation de ce projet, autant il est envisageable de demander des fonds auprès des bailleurs institutionnels ou aux partenaires traditionnels du village comme ATAA (Association Transafricaine Amitié Afrique) ou autres pour les investissements et la formation des porteuses du projet aux techniques de commerce, autant cela paraît difficile pour l'achat des marchandises. Aucun financeur ne sera favorable à donner de l'argent pour la constitution du stock.

D'où, in fine l'intérêt de crédibiliser la piste du système de quête de financement progressive, en l'occurrence le Crowdfunding.

De surcroît, il faudra raccorder ces éléments à des moyens techniques permettant l'accompagnement dans la mise en œuvre. A niveau le modèle d'intervention de NXVISION, schématisé ci-après, constitue une autre valeur ajoutée :



A travers cette articulation avec l'expertise de NXVISION, l'on constate que le GIE Jam-Jam peut être érigé en mode de fonctionnement de la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) ;

Le GIE Jam-Jam créée depuis 2010 ainsi que la Caisse de Microcrédits plus vieille en 2005 ne sont guère rentables malgré d'importants investissements financiers de la part des partenaires économiques du village, dont principalement ATAA (Association Transafricaine Amitié Afrique).

Pour améliorer leur fonctionnement et leur efficacité, il s'agira avec l'outil NXVISION, de remplacer la gestion manuelle de la Caisse par un système de gestion dématérialisée à travers l'installation et la mise en main d'une application numérique adaptée et de reporting.

Ensuite, à travers l'entrepreneuriat collectif, mettre en place un système d'achats groupés auprès des commerçants locaux à travers la création et l'ouverture d'une boutique de vente de denrées alimentaires. Les prix seront au prorata du pouvoir d'achat des habitants. C'est une application type e-commerce permettant aux migrants de réserver en France, et aux familles d'être livrées localement par le groupe de gérantes de la Boutique. Il s'agit d'une dizaine de femmes prévues à cet effet.

Ceci constitue un canal complémentaire permettant de réduire les frais des fonds transférés. Ces derniers constitués en remises pourront être affectés à des projets d'investissements collectifs, profitables à la fois migrants et à leurs familles de surcroît qu'un achat collectif, renforcera la force de négociation auprès des fournisseurs locaux. Ce qui permettra de revendre à des tarifs réduits aux habitants.

Il faut fructifier l'argent des migrants, qui pour le seul compte des ressortissants du village en France, est en moyenne de l'ordre de 8 000 euros par mois.

Cet argent prédestiné depuis le pays de départ essentiellement pour couvrir les besoins alimentaires. Selon le propos du Président de NXVISION « *l'argent envoyé par les migrants, qui sert à acheter du riz, repart ensuite en Thaïlande ou en Chine. Il faut que ces moyens financiers servent à quelque chose aux populations en créant des AGR (Activités génératrices de revenus)* ».

Également, il sera nécessaire de former les futures gestionnaires de ce commerce qui se veut innovant et de faire une capitalisation des retombées de la démarche, en organisant des ateliers pédagogiques d'animation et d'éducation financière. Car, la plupart des porteurs de projets au village n'ont aucune qualification professionnelle.

A travers, favoriser une mise à l'échelle des résultats, en vue de l'extension du pilote (la Boutique solidarité) à même de susciter d'autres projets économiques structurants.

Nous ne pouvons poursuivre cette réflexion sans nous intéresser à l'évolution des migrations dans cette zone du Sahel et les interactions avec la solidarité.

VI. LES MUTATIONS DE L'IMMIGRATION DANS UN CONTEXTE DE SOLIDARITE INTERNATIONALE.

Les migrations sont constitutives de l'identité de l'ensemble des pays du Sahel, en particulier du Sénégal. Dans ce dernier, elles prennent source dans les zones rurales du pays. Aujourd'hui, elles concernent plusieurs régions de cet Etat sahélien. Celles qui nous intéressent ici sont, en particulier, celles consécutives à la grande sécheresse des années 70 au Sahel. Ce sont des migrants ayant quitté ces leur village depuis ces années là dont nous parlons.

Le Sénégal est un pays de forte migration internationale. Les pouvoirs publics reconnaissent le rôle des migrants et font d'eux des acteurs économiques non négligeables.

Cependant, ces mobilités portent la marque spécifique de certaines localités et concerne essentiellement la région de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Cette région compte de plus en plus un nombre croissant de candidats à l'immigration, malgré les conditions d'accueil restrictives, partout en Europe et en Occident.

Les ressortissants du village d'Agnam Lidoubé en France sont aujourd'hui reconnus par les pouvoirs publics sénégalais comme acteurs économiques de

premier plan du fait des flux financiers générés pour la survie des familles restées sur place.

Mais, il faut noter que cet argent n'agit pas essentiellement sur le tissu économique local, ne sert pas souvent à construire des projets d'investissements durables.

En effet, prenant acte des mutations ayant affecté ces dernières années l'immigration, par de nouvelles orientations : promotion de la migration choisie, durcissement des conditions du regroupement familial, renforcement de dispositifs d'incitation au retour dans les pays d'origine, sous le prétexte de la politique dite du co-développement, il en résulte la raréfaction des arrivées dans les pays du Nord.

Cette situation a des effets négatifs sur la capacité de mobilisation des associations de ressortissants, mais aussi sur les envois financiers pour l'entretien des familles restées au pays.

Néanmoins, ces migrations, sur plus d'un demi siècle, ont fini par organiser des conditions minimales de vie dans les sites d'origines de migrants.

Eu égard au mode de vie social d'origine, le vivre ensemble s'avère décisif dans la vie en migration.

Cette propension à la structuration sur les lieux de résidence, le village étant l'unité de référence dominante, entraînera la constitution de nombreuses associations.

Ce principe d'organisation avait pour objet principal de sécuriser le séjour des migrants sur le territoire d'accueil, principalement en France, et de veiller à leur protection dans des situations sociales difficiles (Chômage, accident, décès etc.). Au fil du temps la nature de l'action a évolué et concerne désormais le lieu d'origine, par la prise en charge de domaines fondamentaux de la vie publique : construction d'écoles, de lieux de culte, d'infrastructures sanitaires, hydrauliques.

Mais aujourd'hui, ces espaces de solidarité semblent être menacés, leur capacité à agir, en tant collectifs vecteurs de ressources, s'amointrit.

Pour mieux comprendre les changements subis, après une description historique des facteurs qui ont conduit à l'immigration, nous étudierons a priori l'organisation sociale des migrants sur les lieux de résidence, marquée par des actions en faveur de leurs régions d'origine.

Cette analyse nous permettra de mettre en évidence les raisons de l'essoufflement de la dynamique associative si porteuse, ces dernières décennies, d'initiatives de développement.

Ensuite, dans un second chapitre, nous serons plus à même d'explorer les nouveaux enjeux que traduisent ces mutations, qui interrogent décisivement le mouvement associatif des migrants.

VI-A. LE CONTEXTE DE LA MIGRATION DANS LA MOYENNE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

La moyenne vallée du fleuve Sénégal offrait l'opportunité à tous les villages de pratiquer deux types de culture par saison, y compris le village d'Agnam Lidoubé.

Pendant l'hivernage, les terres hautes (le Diéri) sont cultivées et en saison sèche les terres basses (Walo) sont cultivées en décrue. L'élevage et la pêche complétaient les revenus familiaux.

Mais depuis le début des années 1970, début de la sécheresse et de désertification l'environnement s'est appauvri et a perdu son potentiel arable pour faire vivre les populations.

La construction de barrages d'irrigation dans les années 1990 sur le fleuve Sénégal a empiré le problème. Une situation qui a créé un déficit chronique de cultures vivrières.

Les rendements médiocres de ce type d'agriculture traditionnelle rend impossible toute solution de survie sur place d'autant que la modernisation introduite par la culture irriguée pour le maraîchage, pour remédier à la raréfaction des pluies et des crues, s'est soldée par un échec.

Cette rupture environnementale semble hypothéquer toute solution locale.

Ainsi, pour assurer leur subsistance, les populations de la région de Matam empruntent le chemin de l'immigration.

Le village d'Agnam Lidoubé n'est pas resté à l'abri de départs substantiels de ses hommes vers des pays tels que la France, principalement. Il est marqué par un fort taux d'exode, qui d'ailleurs, est un phénomène caractéristique de tous les villages du Fouta (région de la moyenne vallée du fleuve Sénégal).

Les familles restées sur place, essentiellement les femmes, dépendent des envois d'argent de leurs époux, frères, d'un membre de la famille.

Ces transferts sont destinés à des activités non productives, mais pour satisfaire des besoins de nourriture et d'entretien.

Les apports des ressortissants du village sont non négligeables pour la survie de la population. Les travailleurs du village en Europe adressent environ 8000 euros en moyenne par mois uniquement pour la nourriture de leurs familles et proches, couvrir les frais de scolarisation des élèves, et les soins de santé.

Ces dépenses font partie des charges et obligations auxquelles les familles ne peuvent déroger.

C'est par ces exemples que l'on peut comprendre comment les familles restées sur place, qui n'ont pas de revenus, vivent encore dans cette zone sèche.

Au début des années 80, du fait de l'inefficacité des pouvoirs transférés de la décentralisation vers les collectivités, notamment les communautés rurales, les immigrés vont être obligés de reconsidérer leurs liens envers leur localité d'origine.

Ils réalisent que leur relation avec les villages d'origines ne doit plus s'inscrire dans un rapport d'exclusivité mais profiter de la dynamique associative promue par la loi 1901 pour porter des actions communes à impact économique et social pour la communauté d'origine.

C'est cela qui a motivé la création d'associations de développement en direction des localités d'origine de manière à contribuer à l'amélioration des conditions de vie sur place.

VI-B. L'EMERGENCE D'UN MOUVEMENT ASSOCIATIF EN MIGRATION

Les associations entrent en collaboration avec des organisations non gouvernementales ou avec des acteurs institutionnels.

Ainsi dans le cadre des lois de la décentralisation votée en 1982, cette démarche rencontre un plein épanouissement. Dans la fourchette des années 70-80, on parle alors de jumelages-coopération dans le but d'aider les pays africains fraîchement indépendants.

Cependant, c'est en vertu de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'administration de la République que l'enjeu de coopération avec des entités étrangères prend son plein essor, d'où le concept de Coopération décentralisée.

Cette situation offre la possibilité aux migrants de démarcher auprès des collectivités françaises pour solliciter un type de coopération.

La formule souvent trouvée est souvent un partenariat ou un jumelage.

Nous rappelons qu'il existe deux grands types d'associations d'immigrés issus de la vallée du fleuve Sénégal : les associations inter villageoises et les associations villageoises.

Les premières regroupent plusieurs villages d'une même localité et défendent une réalité commune tandis que les secondes ont une approche limitée à l'échelle villageoise comme ADSCAL.

Les ressortissants du village d'Agnam Lidoubé, sont à l'initiative de la première association fédératrice de tous les villages d'Agnam en créant ALDA (Association de Liaison pour le Développement d'Agnam) en 1981.

Compte tenu de ce qu'il n'est pas courant d'observer chez les migrants Ouest-africains, d'un point de vue général, chez les Sénégalais en particulier, des programmes de développement communs fédérant plusieurs associations se situant sur un même territoire, l'Association de Liaison pour le Développement d'Agnam (ALDA) en est à ce titre une expérience singulière à citer.

Or, l'étude de cette dynamique intervillageoise nous permettra de relever les forces et les faiblesses des initiatives communes villageoises dans la mise œuvre de leurs projets.

C'est ainsi que nous allons en amont procéder à rappeler l'historique du partenariat entre la Ville d'Hérouville-Saint-Clair en Normandie et Agnam à travers l'Association de Liaison pour le Développement d'Agnam (ALDA), qui est une association intervillageoise regroupant quatorze villages de la communauté rurale d'Agnam (Nord du Sénégal). Dans un deuxième temps, nous étudierons l'Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam Lidoubé (ADSCAL), en mettant en exergue les réalisations rendues possibles grâce à la dynamique de développement mise en marche depuis déjà vingt ans.

Au début l'ALDA n'avait d'autres missions que de promouvoir des actions de solidarité en faveur de ses membres : apporter un soutien financier aux victimes d'accidents ou de maladies, d'aider les familles en cas de décès.

Après deux années d'existence, s'est manifesté le souci d'implication dans les villages d'Agnam afin de compenser la défaillance des pouvoirs publics en matière de développement local.

L'association se fixe le défi de faire du développement et intègre dans ses statuts la nécessité de lancer des actions dans les domaines d'infrastructures communautaires de base : l'eau, la santé, l'éducation et l'agriculture.

Pour la réalisation de ces orientations stratégiques, l'association en sus des cotisations de ses membres et des prélèvements exceptionnels, a jugé nécessaire de nouer des relations avec des organismes de solidarité internationale et avec des collectivités en France.

C'est dans ce cadre qu'une relation de jumelage a été nouée en 1986 avec la ville d'Hérouville-Saint-Clair, en Normandie.

La ville de Garbsen (Allemagne), partenaire d'Hérouville et cette dernière se sont associées pour aider Agnam. Ce qui fait que le jumelage avec la communauté rurale d'Agnam est le plus important pour la municipalité.

Grâce à ces collaborations, plusieurs projets ont été développés et ont permis au village de se hisser un niveau de vie et d'être de village au Sénégal dans le domaine du social. Le document en annexe montre décrit quelques projets réalisés dans ce sens depuis 1999.

Naguère le partenariat s'est axé sur le domaine de l'éducation par la mise en place d'un transport scolaire pour les collégiens pendant neuf ans d'Agnam à Thilogne (distance 9 Km) de 1997 à 2005, la prise en charge d'un internat des lycéens d'Agnam à Matam (capitale régionale située à 70 Km) de 2001 à 2010. Il n'était pas imaginable de parcourir cette distance au quotidien pour les élèves pour aller étudier. Sans ces conditions d'hébergement, beaucoup d'élèves auraient abandonné à ce stade leurs études.

Ce système d'hébergement est poursuivi depuis 2010 à Dakar, la capitale où les conditions de logement pour les étudiants sont des plus compliquées.

Par la suite, en 2006, un collège de proximité d'un montant de 130 millions F CFA a été construit.

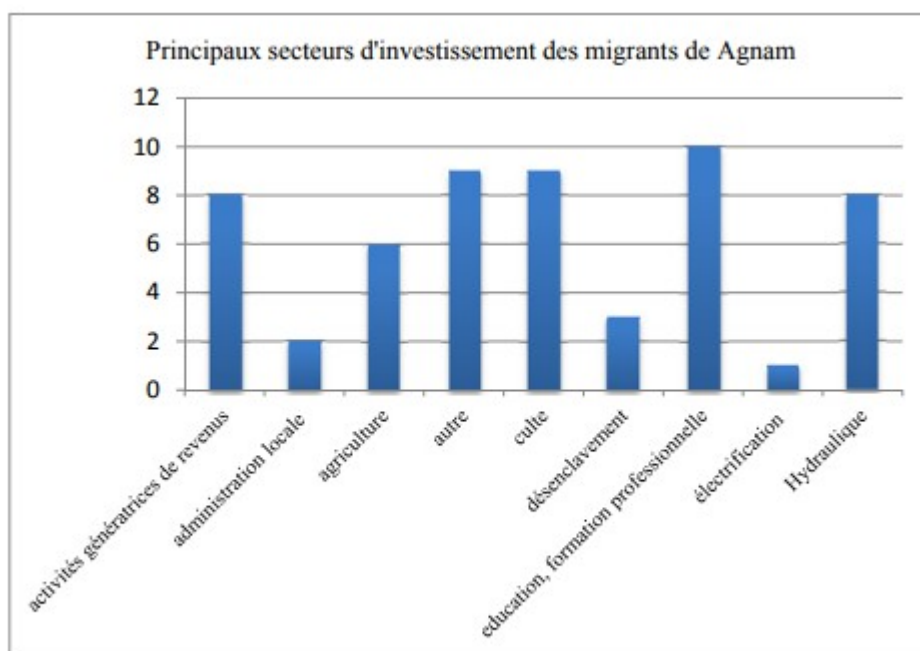
En 2012-2013, un lycée est ouvert grâce à l'appui principal du PAISD (Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement) à hauteur de 70% soit 213 708,17 €.

L'Association porteuse du projet l'ALDA, la ville de Garbsen et l'Agence de l'eau en Normandie ont participé d'un montant de 51 500 euros et la ville d'Hérouville de 10%, soit 30 000 euros.

Au total, le lycée a coûté 295 208,17 euros.

L'Association prend effectivement en charge la totalité des domaines relevant de la souveraineté de l'Etat sénégalais.

Les compétences de son action s'expriment dans tous les secteurs si l'on considère les données suivantes identifiées par l'ONG GRDR et l'USE (Union pour la Solidarité et l'Entraide) :



Source enquête USE/GRDR (2012)

Cependant, depuis quelques temps, il est à noter un réel essoufflement de l'association. Le partenariat avec la ville d'Hérouville-Saint-Clair semble s'essouffler. Entre autres raisons, les responsables de l'association attribuent cette situation à la nouvelle équipe des services de la coopération décentralisée de la municipalité d'Hérouville. La nouvelle équipe avec les anciens leaders d'ALDA ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la gestion du partenariat de surcroît la plupart des membres fondateurs sont en retraite. D'où la véritable question de la rupture et de la relève.

Au-delà de l'initiative commune autour d'ALDA, les différentes associations issues de la communauté rurale d'Agnam développent des partenariats pour le compte de leurs propres villages. C'est le cas du village d'Agnam Lidoubé à travers ADSCAL (Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam).

Ces sections villageoises constituent des expériences remarquables, mais elles peuvent dans une certaine mesure, gêner l'organisation commune propre à tous les villages, et par conséquent mettre à mal le fonctionnement en cause commune.

Parce que du moment où chaque village fait cavalier seul, prétend abriter la réalisation de tel ou tel projet sur son site, des rivalités entre les villages occasionnant des frustrations voire des conflits peuvent naître.

C'est une raison du retrait depuis quelques années du village membre « Agnam Civol ». Cet abandon porte un coup sur le poids de la fédération.

Depuis, quelques temps déjà l'association ne tient plus d'Assemblée Générale régulière. La plupart des membres fondateurs sont en retraite et rentrés au pays. Nonobstant, des velléités de remise en route de la part des jeunes sont à noter. Par contre, le jeu de la concurrence entre villages voisins peut être un des puissants leviers d'action du fonctionnement des associations.

Quoique les actions d'ALDA soient dans l'impasse, on note par ailleurs, au-delà de cet engagement commun auprès des villages d'Agnam, une véritable dynamique de développement mise en marche par les ressortissants du village d'Agnam Lidoubé à travers ADSCAL (Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam Lidoubé) s'opère.

Depuis sa création en 1997, l'association a pu mobiliser les migrants du village en France et en Europe pour intervenir sur le développement du village d'origine et en même temps permettre l'intégration sur les territoires d'accueil.

Grâce à la véritable démarche de développement mise en œuvre, l'association a pu fédérer des partenaires du Nord pour réaliser des projets en direction du village.

Parmi lesquels se comptent La Guilde Européenne du Raid, l'Association des Amis d'Agnam, Conseil Régional d'Ile de France, Communauté des Communes les Rives d'Odon, EMI (Entraide Médicale Internationale), la Ligue de l'Enseignement Française, ATAA (Association Transafricaine Atlantique de CAEN), le Syndicat de l'Intercommunalité du Grand d'Odon (SIGO).

C'est fort de cette dynamique couplée à une appropriation au niveau local que le village est devenu un référent en matière de mise en œuvre de projets. Tous les secteurs de la vie humaine sont concernés.

En 2001, une école élémentaire a été construite. Aujourd'hui, ses capacités ont été renforcées par la construction d'un réfectoire financé par ADSCAL, CAEN PME-Solidaires ATAA et l'ONG Américaine Counterpart et un logement pour tous les enseignants. Ils y sont hébergés gratuitement.

L'école a bénéficié du Programme « Sankoré », d'un tableau numérique interactif, offert par la Mairie de Mantes-la-Jolie. Les élèves sont initiés à l'informatique.

Dans le domaine de la santé et de l'Hygiène, un poste de santé a été ouvert en 2012. Ses équipements ont été renforcés par l'acquisition d'une ambulance médicalisée et la construction d'une maternité financée par l'EMI (Entraide Médicale Internationale) dans le Calvados.

Depuis 2007, un service de gestion des déchets ménagers a été mis en place. Cette initiative est renforcée par la construction de latrines publiques afin de mettre un terme à la défécation à l'air libre. Le projet a commencé par l'équipement des places publiques et vise à équiper tous les ménages démunis du village. La première phase d'une trentaine de foyers ont été équipés d'équipements sanitaires.

Par ailleurs, en vue d'améliorer l'équilibre nutritionnel des habitants, un jardin maraîcher d'un ha et demi a été aménagé en 2000 avec une centaine de femmes. Les produits de ce jardin ont permis d'améliorer les conditions de vie des villageois.

Cet enjeu partagé par de nombreuses ONG a permis le renforcement des capacités de production du jardin par la mobilisation de ressources en eau nouvelles par la mise en place d'un système d'irrigation économe de goutte-à-goutte. Porté par ADSCAL, ce projet d'un montant de 22 214 euros, a été cofinancé par le Forim via le PRA/OSIM(Programme d'Appui au projets des Organismes de Solidarité Internationale issues de l'immigration) et le CERADS

(Centre d'Etude Recherche-Action pour le Développement de la Zone Soudano-Sahélienne).

Au chapitre économique, une Caisse de Microcrédits autogérée a été créée en 2005. Un GIE local (Jam-Jam) développe un atelier de production d'eau traitée bactériologique pour la commercialisation. Il engage quatre employés. Il y a un moulin à céréales et une banque à céréales.

Toutes ces réalisations sont tributaires de l'action d'ADSCAL et du soutien de ses partenaires, relativement peu appuyées par l'Etat, si ce n'est pour accorder une autorisation ou affecter des enseignements dans les écoles.

Ces réalisations ont très sensiblement amélioré les conditions de vie de la population. Le développement est ancré dans l'esprit de la population et la notion de projet, de plus en plus prégnante, devient un élément courant de langage.

On note une très forte adhésion à une attitude du développement. La construction d'un centre social et économique des Femmes d'Agnam Lidoubé reflète une réelle prise de conscience du rôle de la femme dans la conduite des projets. Les migrants à travers ce projet véhiculent de nouveaux modes d'interprétation de la réalité.

La détermination des femmes du village à travers leur association UFAL (Union des Femmes d'Agnam Lidoubé) est une condition essentielle dans la mise en œuvre des projets. ADSCAL collabore activement sur le terrain avec les femmes du village pour identifier les besoins avant de les porter. Ce sont elles qui ont la gestion de toutes activités génératrices de revenus du village : la Caisse de Micro Crédits, le Jardin maraîcher, et la maison des femmes, qui est un centre de ressources multifonction.

On constate donc que la participation au développement n'est pas uniquement l'apanage des migrants mais émane d'une mise à contribution locale évidente. Pour tous les projets, des structures de gestion dédiées pour chaque domaine spécifique existent. Chaque activité est gérée par un comité désigné à cet effet.

Il existe un plan de développement local faisant état des priorités dans les réalisations issu du deuxième Forum participatif organisé en novembre 2014. Des travaux dans lesquels tous les habitants, des migrants et les partenaires du village ont participé.

Par conséquent, cette démarche participative et inclusive constitue un terreau favorable à la réussite des projets ; le contexte du développement y devient un élément structurant.

Cependant le rôle de ces associations tend à s'éroder sous l'effet de plusieurs facteurs.

Le rythme d'investissement des migrants sur le site originel n'est plus garanti. Les territoires d'accueil sont marqués par des difficultés de renouvellement d'une nouvelle génération migratoire liée à la crise économique, de l'absence de relève des jeunes.

Si la migration est parvenue à changer significativement les conditions de vie des villageois d'Agnam en Général, et de d'Agnam Lidoubé en particulier, on ne peut manquer de s'interroger sur la capacité de mobilisation financière et humaine actuelle des associations.

Paradoxalement, à l'heure actuelle où les initiatives de codéveloppement et de la coopération décentralisée s'intensifient, on aurait tendance à croire que l'entrée d'une nouvelle génération dans les rangs de l'association aurait suscité une nouvelle impulsion.

Comment appréhender les raisons de cet essoufflement ?

VI-C. L'ESSOUFFLEMENT DE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE MIGRATOIRE

Les associations de migrants issues de la vallée du fleuve Sénégal ont beaucoup contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Dans cette région Nord du Sénégal dévastée par une sécheresse chronique, on ne peut manquer de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie par les migrants. Les actions menées sur place impactent fortement le territoire par la mise en place d'infrastructures sociales de base.

Cependant, l'action des migrants au bout d'une trentaine d'années, ne suit plus un rythme croissant. La capacité des associations à drainer des ressources s'affaiblit considérablement du fait du manque de reproduction de la population migrante d'autant que les financements de la part d'organismes de solidarité ou des collectivités décentralisées sont devenus plus difficiles à obtenir. Le processus devient plus complexe.

Cette situation n'est pas sans conséquence avec les sites originels, qui s'en ressentent fortement du ralentissement de la dynamique de développement. Face à cette situation, nous essayerons de mieux comprendre les facteurs qui réduisent la vie de ces organisations.

VI-D. QUELLES RAISONS A LA RAREFACTION DES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS ?

D'un point de vue général, la problématique du renouvellement associatif ainsi que les modalités de l'engagement questionnent le monde associatif issu de l'immigration. En l'occurrence, les associations de migrants issues de la vallée du fleuve subissent un très sérieux essoufflement. Ce phénomène est sous-tendu par plusieurs facteurs qui risquent de compromettre la durée de vie de ces organisations, qui par des réalisations se sont substituées aux prérogatives qui relèvent de la souveraineté de l'Etat : Adduction d'eau, l'éducation, la santé, l'assainissement public.

A priori, l'idée que les nouvelles générations, censées assurer la relève, sont individualistes et ne s'engagent au même titre que les anciens fait de plus en plus débat. Une rencontre organisée en 2015 par l'association IDD (Immigration Développement Démocratie) intitulée « Femmes et jeunes, en avant dans les associations de solidarité issues des migrations » a démontré le contrat suivant : « les associations issues des migrations connaissent, comme dans la plupart des associations, un essoufflement du bénévolat ; les jeunes y sont sous représentés, et ont souvent du mal à trouver leur place. ». Paradoxalement, les nouvelles pratiques de recherche de financement correspondent plus aux compétences de ces jeunes qu'aux précurseurs de ces associations pour la plupart moins instruits.

A cet effet, il semble pertinent de faire la physionomie des profils des membres des associations, marquées au fur de l'évolution des formes migratoires, par des trajectoires personnelles différentes. Cette prise en compte de la dimension humaine, en tant que première ressource d'une organisation, nous permettra de mieux comprendre les mécanismes de transformation à l'œuvre dans le fonctionnement de ces organisations, qui ont eu raison des pratiques traditionnelles qui ont fait jusqu'ici la réussite de ces associations, à savoir les cotisations et le recours aux prélèvements exceptionnels. Ce système d'autofinancement a été vrai durant la réalisation du projet de château du village d'Agnam Lidoubé porté par ADSCAL (Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam Lidoubé). Chaque membre avait contribué au financement.

Ainsi, plusieurs paramètres entrent en ligne de compte pour justifier l'efficacité de leur action : la plupart des membres fondateurs d'ALDA (Association de Liaison pour le Développement d'Agnam), qui est une représentation intervillageoise et d'ADSCAL (Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam Lidoubé) ont une socialisation commune héritée du village. Ils sont arrivés dans la même période à Dakar. De là, beaucoup ont émigré à la même période en France, dans les années 70-80 où ils sont regroupés dans les foyers (Etampes et Paris principalement).

Ce partage de trajectoire commune a été déterminant dans leur constitution en association.

Dès le début les fondateurs ont su mettre les associations respectives en phase avec l'environnement institutionnel du développement constitué par l'action décentralisée, des organismes de solidarité internationale.

Mais aujourd'hui, la plupart des membres sont en retraite. Beaucoup sont définitivement rentrés et les cotisations annuelles à raison de 200 euros pour ADSCAL diminuent. Les adhérents une fois à la retraite ne payent que la moitié de la somme due. Certains qui partagent leur séjour entre le Sénégal et la France refusent d'adopter le principe. D'ailleurs, lors de la dernière Assemblée générale d'ADSCAL du 31 Décembre 2016, un membre retraité avait catégoriquement refusé ne s'y conformer.

De surcroît, des absences se font de plus en plus enregistrées lors de la dernière réunion en Décembre 2016. Par exemple, parmi les membres de l'association établis en Belgique, il n'y avait qu'un seul présent sans qu'on en sache le mobile de l'absence des autres.

Tout de même, une résolution de les adresser des lettres de notification a été approuvée.

Par ailleurs, la composition de ces associations, en particulier d'ADSCAL s'est beaucoup diversifiée avec l'adhésion de nouveaux profils, qui sont pour la plupart des jeunes issus de l'immigration.

L'espoir des fondateurs de compter sur ce potentiel d'adhérents pour la recomposition de l'association, pour assurer la relève, est grand.

Mais il semble important de s'arrêter sur la nature de ces profils.

Ils ne sont pas émigrés mais français. Dès lors, il ne serait pas malvenu de faire des susceptibilités sur le réel engagement. Leur lien avec le village est a priori distendu. Ils n'y vont que très périodiquement.

Dans une moindre mesure, ils sont au fait de l'actualité en matière d'initiatives de développement portées en direction du village d'origine.

En vue de leur réinsertion dans l'univers villageois en que communauté en situation migratoire comme à l'instar des précurseurs, ADSCAL a organisé une manifestation culturelle le 11 Avril 2015 au Centre d'Animation Curial à Paris.

Les objectifs visés étaient de :

- Sensibiliser les jeunes issus de l'immigration des conditions de vie au village afin qu'ils s'engagent dans les actions de développement ici et là-bas ;
- De les informer sur les réalisations au village et le dynamisme des femmes qui sont les principales actrices pour la promotion sociale, éducative et économique dans ce village vidé des hommes par la migration.

- En fin de leur faire comprendre qu'ils détiennent des capacités en phase avec les nouvelles orientations développementalistes de l'environnement actuel de la coopération et du développement.

Malgré toutes ces tentatives de mobilisation, l'implication effective des jeunes se fait attendre.

On peut également soupçonner que le facteur linguistique peut être une barrière dans la communication. La langue de communication de l'association c'est le Peul. Ne maîtrisant guère cette langue locale, les jeunes issus de l'immigration peuvent nourrir a priori des appréhensions d'exclusions. Croire que leur présence ne pouvant se réduire que comme force d'appoint financier, de n'avoir droit au chapitre pour peser sur les délibérations, sont des éléments à prendre en compte.

Par conséquent, pour avoir contribué au développement du village, les fondateurs d'ADSCAL éprouvent un sentiment de déception vis-à-vis du déficit d'engagement des jeunes. Depuis le dernier Forum de développement pour le village d'Agnam Lidoubé, on est de loin de la cadence d'activités menées de 2000 à 2010.

Le même constat est imposable à l'association intervillageoise d'ALDA, dont l'ancien bureau est dissout sans qu'officiellement qu'il n'y est de renouvellement d'une nouvelle équipe.

En sus de ces difficultés qu'on peut qualifier d'approfondissement générationnel des dites associations en mal de relève pour assurer la continuité des actions, il s'y greffe que les financements auprès des bailleurs institutionnels ou des organismes de solidarité internationale se raréfient. Ils requièrent des ressources humaines disponibles à consacrer aux longues procédures administratives nécessaires au cycle d'un projet.

Au vu de ces raisons, la viabilité de ces associations en tant que vecteurs de changement social du milieu d'origine est sérieusement mise à mal. Car les difficultés liées à l'implication membres bénévoles ayant des compétences utiles à l'association concernent plus de 33% d'associations de migrants.

Pourvu que la recherche de financement pour les projets est un processus de fond et s'étale sur une durée chronophage, conjuguée à la baisse des subventions accordées aux associations, cette dernière complexifiée par le passage à l'appel à projet, les associations de migrants en mal de ressources humaines capables d'assurer ces charges, sont appuyées par les structures d'accompagnement.

Ce nouveau mécanisme ne correspond guère aux profils moins intellectuels des migrants. Ces opérateurs d'appui sont constitués sous la tutelle d'organismes de solidarité internationale dont le FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration) et le GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural).

VI-E. LE NOUVEAU MECANISME DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT PORTE PAR DES OPERATEURS D'APPUI

La revue en baisse des subventions aux associations donne lieu à une complexification des procédures de demande de financement.

Le nouvelle logique d'appel à projet nécessite des compétences qualifiées pour pouvoir solliciter un financement. Beaucoup d'associations en pâtissent, et sont réduites à une dissolution.

En effet, il s'agit de répondre à des appels à projets émanant des autorités des autorités publiques. En fait, on cherche un opérateur d'appui pour remplir pour remplir cette fonction d'accompagnement dans la recherche de financement d'un projet. Ce nouveau format est incarné plus spécifiquement par le Forim (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration).

A travers un Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité issues de l'Immigration (PRA/OSIM), qui a été financé par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement Internationale (MAEDI) jusqu'au 2015 et actuellement par l'Agence Française de Développement (AFD), ce dispositif vise à cofinancer des projets de développement local portés par des associations de la diaspora.

Pour solliciter un cofinancement, il faut recourir à un opérateur d'appui nommé (OPAP) qui est un membre sous la tutelle du Forim. Il porte un rôle de conseil et orientation au porteur de projet mais aussi d'appui technique et méthodologique dans la conception des différentes phases du cycle de votre projet.

Passer par un opérateur d'appui est une condition préalable pour pouvoir déposer un dossier de candidature.

Le budget total du projet doit être de l'ordre maximum de 120 000 euros. Il ne doit pas dépasser ce seuil et la demande de financement au Forim est plafonnée à 15 000 euros. La subvention accordée ne pourra excéder plus de 70% du projet.

Ce système de cofinancement pour les associations de solidarités internationales est également promu par l'Agence des microprojets de l'ONG la Guilde Européenne du Raid.

VII. ENJEUX, PISTES ET RECOMMANDATIONS POUR LA PROBLEMATIQUE MIGRATION-DEVELOPPEMENT

De par l'exemple des réalisations citées ci-dessous, on se rend compte que la migration internationale est un réel atout dans la lutte contre la pauvreté dans des contrées à l'abandon des pouvoirs publics locaux. Par leur organisation forte à réunir des fonds colossaux dans le cadre d'une démarche de coopération, les migrants de Agnam sont des acteurs de premier plan du développement local. Ils

sont les maîtres d'œuvres de l'élaboration de plans locaux de développement dignes de la compétence des pouvoirs publics. Le changement social généré touche tous les pans de la vie dans cette communauté : les infrastructures hydrauliques, sanitaires, scolaires améliorent durablement le quotidien des villageois. Le document du Forum pour le développement du village d'Agnam Lidoubé en 2014 illustre une volonté forte de sortir de l'ornière.

Ce plan est approuvé par les pouvoirs locaux et inspire d'exemple. Par exemple, la Municipalité d'Agnam invite à ce que tous les villages de la commune adopte la démarche de propreté et des gestion des déchets ménagers mise en place depuis 2007 par le village d'Agnam Lidoubé. Chaque famille dispose de trois poubelles pour une sélection et le tri des déchets : 1 pour les plastiques, chiffons, 1 pour les ferrailles, 1 pour les verres et outils saillants.

Même si l'extérieur est si déterminant dans les transformées opérées sur le site originel, il demeure important de souligner que le rythme n'est pas maintenu comme auparavant du fait de la raréfaction des financements des organismes bailleurs, de l'impact de la crise économique. A cet égard, il est important de capitalisation de bonnes pratiques autour de l'approche de « développement local »

VII-A. CAPITALISATION DE BONNES PRATIQUES AUTOUR DE L'APPROCHE LOCALE DU DEVELOPPEMENT

En effet, depuis plus de trente ans, à l'échelle associative, les ressortissants d'Agnam sont les acteurs de la réalisation de projets de développement ayant visiblement amélioré les conditions de vie locale, mais leur action a rarement l'objet d'une étude chiffrée et localisée par les autorités publiques Sénégalaises. De ce fait, il est difficile officiellement de mesurer le bilan de l'impact de ces projets, des atouts à valoriser et de façon précise des difficultés rencontrées.

Il faut noter que les grilles d'analyse des pratiques de co-développement n'existent presque pas.

En termes de gouvernance, cette situation ne favorise guère une capitalisation et une mise à l'échelle de bonnes pratiques au profit de la collectivité.

D'où la nécessité d'inciter les associations de migrants de collaborer activement avec les autorités locales afin d'améliorer le niveau d'appropriation des réalisations mais aussi et surtout leur cohérence avec les orientations politiques locales.

Une mutualisation des efforts de l'ensemble des acteurs sur le territoire via une identification et une reconnaissance des prérogatives des différents acteurs du milieu : élus locaux, les migrants, acteurs privés, sont autant d'attitudes propres à fabriquer un projet territorial durable.

A ce titre, il est crucial de :

- Créer un dialogue et les pratiques pluri-acteurs en termes de relations « migration et développement » au niveau de la collectivité locale d'origine par la construction d'un savoir commun indépendant et profitable à tous ;
- Mettre en place et favoriser des espaces multi-acteurs sur la problématique migration-développement pour co-construire un plaidoyer pertinent autour de l'approche du développement local ;
- Développer des outils de capitalisation et d'analyse du répertoire des projets menés par les migrants depuis plus de trente ans ;
- Promouvoir par le biais de la formation les processus de la décentralisation et de développement local menés sur le territoire d'origine au Sénégal ;
- Sensibiliser fortement sur la dimension et la prise en compte de l'enjeu du « double-espace » de la migration. Ce concept permet de relativiser cette « double-absence » (A. Sayad) d'être étrangers ici, étrangers là-bas par une solution de « double présence » de citoyens ici, citoyens là-bas.

Cette dimension de la double appartenance est, en l'occurrence, promue par le Forum (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration) à travers des actions autour de l'intégration des migrants en France et des actions en faveur du milieu d'origine. Ce concept est essentiel pour rendre le discours intelligible de part et d'autre.

VII-B. ENSEIGNEMENTS AU PLAN PERSONNEL ARTICULES À LA QUESTION DE RECHERCHE, A LA FORMATION ET AU STAGE

Cette question est d'autant plus importante à traiter qu'elle permet de justifier les raisons liées au choix de suivre un Master portant sur la coopération et la solidarité Internationale et les perspectives professionnelles qui y sont attachées.

Car le choix d'aborder la question des mutations qui travaillent la vie associative des migrants permet, au plan personnel, de rendre compte d'une passion nourrie depuis plusieurs années de la problématique du développement et de la coopération.

C'est à travers l'exemple d'un village situé au cœur du Sahel, qui s'est mis en situation de coopération internationale avec les organisations de solidarité et des collectivités décentralisées en France, qu'il a été possible de comprendre la réalité des pratiques associatives des migrants et de pouvoir saisir les processus de transformations à l'œuvre en leur sein.

L'apprentissage personnel, à ce niveau, est éminemment bénéfique : la coopération décentralisée avec la municipalité d'Hérouville Saint-Clair en

Normandie et la commune d'Agnam et les différentes relations de partenariats d'ADSCAL est édifiant sur le caractère international des relations Nord-Sud.

En effet, le local devient une instance globalisée. Car cette dynamique associative crée non seulement du développement au point de vue matériel mais, propose en même temps, de nouveaux modes d'organisation et d'interprétation : Toute opération de développement repose sur une architecture de construction de projet ou programme axé autour de la « notion de partenariat ». C'est grâce à cet élément structurant venant de l'extérieur (partenariat) à travers les migrants, avec des associations, ONG, bailleurs institutionnels, que le projet d'un militantisme personnel en faveur de cette cause commune, a pris naissance et pu se prolonger durant ce stage. Ce dernier a été très bénéfique en termes d'acquisition de nouvelles compétences sur la manière de mener une analyse institutionnelle sur la base d'une multiplicité d'informations.

Par ailleurs, cette expérience nous permis de participer à plusieurs rencontres sur l'entreprenariat, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), la vie associative, à des forums, une histoire de mise en réseaux plus densifiée, propre à favoriser de réelles opportunités.

Par conséquent, vu que l'étude d'une problématique doit être confrontée à plusieurs recherches, il reste évident que sa mise en valeur de tendance générale n'est jamais une tâche facile. C'est pourquoi, nous avons tenté d'expliquer le mobile de l'essoufflement, qui s'opère dans la dynamique associative migratoire, par l'exemple des associations d'ALDA et ADSCAL.

La nécessité d'avoir affiner la réflexion sur le déficit d'engagement des jeunes au sein de ces associations est évidente dans la mesure où elle a rendu possible de comprendre l'incapacité de ces collectifs d'organisation à suivre le rythme antérieur de développement, appelés à confronter d'autres processus et ressorts face à cette transition tant intergénérationnelle que temporelle.

VII-CONCLUSION

De manière générale, nous pouvons dire que ce stage nous a permis de mettre en pratique les compétences acquises durant l'année scolaire.

Dans un premier temps, c'est à travers notre mission principale de stage, qui était relative à une étude de faisabilité pour arriver à mettre en place une nouvelle forme d'entreprendre au niveau local, d'une manière plus professionnelle et productive, que nous avons eu à mener une réflexion large sur les différentes formes de coopératives d'activités économiques : le produit final étant de proposer un changement d'échelle des structures économiques principales du village d'Agnam Lidoubé (GIE local et une Caisse de microcrédits) en une nouvelle manière d'entreprendre calquée sur le modèle de Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) en France.

Ceci nous a amené à chercher et à appréhender la Coopérative classique autour de laquelle se forment les différentes formes de coopérative.

L'étude de ces formes de coopératives et de l'articulation avec le concept et les outils d'accompagnement mis en œuvre par NXVISION nous a permis de proposer la forme CAE comme la mieux adaptée à la démarche de coopération ADSCAL- NXVISION.

Le travail réalisé servira au démarrage de la mise en place de l'opération pilote du partenariat à partir de septembre 2017.

Par ailleurs, ce sujet de stage a été tellement édifiant sur le champ de la coopération et du développement que la réflexion méritait d'être poussée plus loin afin de pouvoir mieux, dans une tournure personnelle, se l'approprier. C'est ainsi que nous avons largement soulevé la question des mutations à l'épreuve des associations de migrants. Car le fait n'est pas banal : Ces formes d'organisations dont les actions, ont visiblement amélioré la physionomie des sites originels, en se substituant aux devoirs régaliens des pouvoirs publics locaux pour des questions éducatives, hydrauliques, sanitaires, sont maintenant au bord de l'épuisement quoique une nouvelle génération de nouveaux profils soit moins prise de passion pour la cause, dont ils sont d'une manière ou d'une autre, les authentiques héritiers. Car le village est le dénominateur commun de tous ; comme le souligne l'auteur Hamidou Dia, « le village multisitué ».

C'est en se penchant sur la nature de cette nouvelle recomposition, qu'il a été possible de justifier l'insuffisance progressive des ressorts de mobilisation humaine et financière des associations, telle ADSCAL (Association pour le Développement Socioculturel d'Agnam Lidoubé), guidée jusqu'à présent par les anciens fondateurs.

D'où, la nécessité de passer à la capitalisation de ressources pérennes pour fixer les forces vives sur place.

Les transferts énormes de fonds des migrants qui représentent un fort potentiel de développement rural peuvent contribuer à freiner le fléau de l'immigration dans la région de Matam (Nord du Sénégal). Mais malheureusement ce potentiel reste limité et souffre largement d'une économie informelle selon plusieurs études de l'ONG GRDR (Groupement de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural) et du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques).

Au demeurant, l'innovation organisationnelle, à l'appui d'une démarche de co-construction et les apports numériques démontrés autour de la capacité d'adaptation d'ADSCAL face au contexte économique international défavorable, constituent un véritable propre à inspirer pour la viabilité des associations de solidarité internationale issues de l'immigration.

Si on peut s'accorder pour dire que l'engagement est un acte par lequel un individu assume les valeurs qu'il a choisies, et octroie à ce choix sens à son existence, il possible de comprendre que la poursuite d'un Master de Coopération et de Solidarité Internationale sera l'aboutissement de la réalisation du projet professionnel attaché à cet objet d'étude sur l'existence des associations en situation migratoire autour de la problématique « Migration-développement ».

VII-BIBLIOGRAPHIE

- Hamidou DIA, 2005, TRAJECTOIRES ET PRATIQUES MIGRATOIRES DES HAALPULAAREN DU SENEGAL, L'Harmattan Connaissance des hommes.
- Samba TOURE, 1998, ITINERAIRE D'UN NOMADE, Coédition Charles Léopold Mayer.
- AUTREPART, Août 2014, REVUE DES SCIENCES SOCIALES AU SUD : L'ARGENT DES MIGRATIONS, Isabelle CHORT, Hamidou DIA.
- BAD (Banque Africaine de Développement), Octobre 2008, LES TRANSFERTS DES FONDS DES MIGRANTS, UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT.
- WORLD BANK GROUP, GRENBACK 2.0, Septembre 2005, TRANSFERTS D'ARGENT DES MIGRANTS DEPUIS LA FRANCE.
- RED MANGROVE DEVELOPMENT ADVISORS (RMDA), Juin 2012, RAPPORT D'ENQUETS CONSTATS : « ETUDE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES RESSORTISSANTS SENEGALAIS ETABLIS EN FRANCE DANS LA RELAISATION D'INVESTISSEMENTS COLLECTIFS AU SENEGAL ».
- FIDA (Fonds international de développement agricole), 20-21 2014, Atelier « TRANSFERTS DE FONDS ET DEVELOPPEMENT AU SENEGAL ».
- Jean-Pierre BOUTINET, 2015, ANTHROPOLOGIE DU PROJET.
- FICHE N°7.4, AVISE 2011 : CREER UNE COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI (CAE)
- STATUTS SOCIETE NXVISION SAS, MIS A JOUR, 24 AOUT 2016
- FICHE PRESENTATION NXVISION, 2017.
- DOCUMENT PROJET ESS NXVISION, 2016.
- LIENS INTERNET DE NXVISION :
 - CONCEPT ET LE PROJET : <http://n-xvision.com/concept/>
 - NXVISION, LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF : <http://n-xvision.com/revivre-la-campagne/>
-RAPPORT DU DEUXIEME FORUM POUR LE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE D'AGNAM LIDOUBE.

VIII-ANNEXE

Cf: ADSCAL/ RESUME : REALISATIONS COMMUNAUTAIRES DU VILLAGE D'AGNAM LIDOUBE (Nord du SENEGAL).